

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 25, 2022

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 5:03 p.m. [ET] to study francophone immigration to minority communities.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Before we begin, I'd like to remind senators and witnesses to please keep your microphones muted at all times, unless recognized by name by the chair.

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk and we will work to resolve the issue.

Participants should know to do so in a private area and to be mindful of their surroundings.

We will now begin with our meeting.

I am René Cormier, senator from New Brunswick, and chair of the Senate Committee on Official Languages.

I would like to introduce the members of the committee who are participating in this meeting: Senator Rose-May Poirier from New Brunswick, deputy chair of the committee; Senator Raymonde Gagné from Manitoba, member of the steering committee; Senator Jean-Guy Dagenais from Quebec, member of the steering committee; Senator Bernadette Clement from Ontario; Senator Lucie Moncion from Ontario; Senator Marie-Françoise Mégie from Quebec; Senator Pierre Dalphond from Quebec; and Senator Percy Mockler from New Brunswick.

[*English*]

I wish to welcome all of you, as well as viewers across the country who may be watching. I would like to point out that I am taking part in this meeting from within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

[*Translation*]

Today we continue our study on francophone immigration to minority communities.

During the first panel, we welcome two provincial organizations. First of all, from the Société de la francophonie manitobaine, or SFM, we have Bintou Sacko, who is the Director of Accueil francophone, an initiative of the SFM helping francophone newcomers to Manitoba. And representing the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 25 avril 2022

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 3 (HE), avec vidéoconférence, pour mener l'étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Avant de commencer, je vous rappelle, ainsi qu'aux témoins, que vous êtes priés de mettre votre micro en sourdine en tout temps, à moins d'être reconnus par le président.

En cas de difficultés techniques, notamment en matière d'interprétation, veuillez le signaler au président ou à la greffière et nous nous efforcerons de résoudre le problème.

Les participants doivent savoir qu'ils doivent participer dans une zone privée et être attentifs à leur environnement.

Nous allons maintenant commencer officiellement notre réunion.

Je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

J'aimerais vous présenter les membres du comité qui participent à cette réunion : la sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick, vice-présidente du comité; la sénatrice Raymonde Gagné, du Manitoba, membre du comité directeur; le sénateur Jean-Guy Dagenais, du Québec, membre du comité directeur; la sénatrice Bernadette Clement, de l'Ontario; la sénatrice Lucie Moncion, de l'Ontario; la sénatrice Marie-Françoise Mégie, du Québec; le sénateur Pierre Dalphond, du Québec, et le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Je vous souhaite la bienvenue à tous, ainsi qu'aux téléspectateurs partout au pays qui nous regardent peut-être. Je tiens à souligner que je participe à cette réunion depuis le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire.

Dans un premier temps, nous recevons les représentants de deux organisations. Tout d'abord, de la Société de la francophonie manitobaine, nous accueillons Mme Bintou Sacko, qui dirige Accueil francophone, une initiative de la Société de la francophonie manitobaine facilitant l'établissement des

Société nationale de l'Acadie, or SNA, we have before us Martin Théberge and Véronique Mallet, respectively President and Executive Director of the SNA.

Welcome to the committee everybody and thank you for being with us. We'll now hear your opening remarks. It will be followed by questions from the senators.

We will begin with Ms. Sacko. The floor is yours, Ms. Sacko. Thank you.

Bintou Sacko, Director, Accueil francophone, Société de la francophonie manitobaine: Thank you very much. First, I would like to thank the committee for inviting me to appear today.

Members of the Standing Senate Committee on Official Languages, I am speaking to you today in my capacity as Director of Accueil francophone du Manitoba, which is part of the Société de la francophonie manitobaine, or SFM.

As the organization representing Manitoba's francophone community, SFM supports the community's advancement in all areas of activity through the assistance of its network of associates and partners. Immigration is one of our priorities in expanding the francophone space in Manitoba. Today I would like to discuss two major themes: the target for francophone immigrants settling outside Quebec and ways to strengthen the sector and ensure the government's francophone immigration objectives are met.

With respect to the first theme, the 4.4% target for francophone immigrants settling outside Quebec, the Government of Canada has deployed resources since 2003 to reach that target in response to the demographic decline of francophone communities outside Quebec but has had little success in doing so. There have been minor successes here and there, of course, but the target has not been met. Despite the efforts it has made over many years, the federal government clearly must adopt new ways to achieve that objective and to offset the impact of this delay in reaching its target for francophone communities outside Quebec.

The Government of Canada suggests that there should be a clear immigration policy and specific strategies regarding francophone communities outside Quebec. Those initiatives or policies should include: increasing the number of francophone immigrants and refugees from francophone countries, particularly in Africa; implementing measures to make it easier for international students to obtain visas and enter Canada by lifting the systemic barriers they face and rescinding the requirement that they prove they will return to their country of origin upon completing their studies, which is also a reason

nouveaux arrivants francophones au Manitoba. Ensuite, de la Société nationale de l'Acadie, nous recevons M. Martin Théberge et Mme Véronique Mallet, qui sont respectivement président et directrice générale.

Merci à tous d'avoir accepté notre invitation et bienvenue parmi nous. Nous sommes prêts à entendre vos remarques préliminaires qui seront suivies d'une période de questions des sénateurs et des sénatrices.

Nous allons commencer avec Mme Sacko. La parole est à vous. Merci.

Bintou Sacko, directrice, Accueil francophone, Société de la francophonie manitobaine : Merci beaucoup. J'aimerais d'abord remercier le comité de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui.

Chers membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je prends la parole à titre de directrice de l'Accueil francophone du Manitoba de la Société de la francophonie manitobaine ou SFM.

À titre d'organisme porte-parole de la communauté francophone du Manitoba, la SFM se soucie de l'avancement de tous les domaines d'activités dans la communauté avec l'aide de son réseau de collaborateurs et de partenaires. Le dossier de l'immigration fait partie des priorités de l'agrandissement de l'espace francophone du Manitoba. J'aimerais m'exprimer aujourd'hui sur deux grandes thématiques : la cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec et les moyens de renforcer le secteur et d'assurer l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement en la matière.

En ce qui concerne le premier point, soit la cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec, nous avons constaté que, depuis 2003, le gouvernement du Canada a déployé des moyens pour atteindre la cible de 4,4 % pour répondre à la décroissance démographique des communautés francophones hors Québec, mais sans beaucoup de succès. Il y a eu des succès ici et là, bien entendu, mais on n'a pas atteint la cible. Après plusieurs années d'efforts, il est évident que d'autres moyens doivent être adoptés par le gouvernement fédéral afin d'atteindre notre objectif et aussi de pallier l'incidence liée au retard pour la cible non atteinte pour les communautés francophones hors Québec.

Au gouvernement du Canada, on suggère bien qu'on doit avoir une politique claire en matière d'immigration avec des stratégies bien précises en ce qui concerne les communautés francophones hors Québec. Parmi ces initiatives ou ces politiques, on pourrait proposer l'accroissement du nombre d'immigrants et de réfugiés d'expression française en provenance de pays francophones, notamment d'Afrique; on pourrait mettre en œuvre des mesures pour faciliter l'obtention de visas et la venue d'étudiants internationaux en levant les barrières systémiques qui bloquent et qui mettent fin à cette obligation de démontrer qu'ils

given for denying visas to most international students; increasing processing capacity for immigration applications from francophone countries, particularly in sub-Saharan Africa; and, lastly, providing support to francophone communities outside Quebec in building capacity for more international promotion and improving their reception and settlement services. That in a nutshell is my thinking on the issue of the targets that should be set.

As regards the second theme, the federal government should determine how to increase support for this sector and ensure that francophone immigration objectives are met. Immigration, Refugees and Citizenship Canada, the IRCC, cooperates directly with francophone and Acadian communities on immigration, and together they strive to support the francophone immigration settlement sector. This partnership is all the more important since it takes the specific needs of the communities into account and is consistent with their overall community strategic plans.

Since 2003, the Société de la francophonie manitobaine has structured Accueil francophone so it can manage francophone immigration and coordinate activities directly related to the settlement and integration of francophone newcomers. In the intervening years, it has been involved in most initiatives, consultations and strategies involving francophone immigration outside Quebec at the national, provincial and community levels.

More than 4,800 immigrants capable of communicating in French entered Manitoba between 2010 and 2019. In 2020 and 2021, despite pandemic-related travel restrictions, Accueil francophone welcomed 301 immigrants, including 109 refugees. In 2019, it took in 666 immigrants, including 254 refugees.

This sector will be strengthened by the implementation of specific measures. Funding is a priority and must be adapted to the francophone settlement sector. As a result of inadequate funding, Accueil francophone's structures and organization are in trouble and unable to develop targeted programs or to focus on retaining employees in a sector that pays extremely low wages.

As regards support for “by and for” in providing settlement services to complete the francophone immigrant pathway, the pathway idea was developed by the francophone immigration networks and enables newcomers to access all the French-language services they need to integrate more successfully. This pathway is now fragmented as a result of problems involved in accessing certain services in French. We also suggest that an

retourneront dans leur pays d'origine après leurs études, ce qui est aussi une raison de refus de visa pour la plupart des étudiants internationaux. On pourrait aussi augmenter les capacités de traitement des demandes d'immigration en provenance de pays sources francophones, notamment en Afrique subsaharienne. On pourrait finalement offrir un appui aux communautés francophones hors Québec pour qu'elles puissent avoir la capacité de faire plus de promotion à l'étranger et de renforcer leurs services d'accueil et d'établissement. Voilà qui résume ma réflexion sur la question des cibles à atteindre.

Pour ce qui est du deuxième point, il faudrait déterminer les moyens de renforcer l'appui de ce secteur et d'assurer l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement fédéral en la matière. IRCC, communément appelée Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, collabore directement avec les communautés francophones et acadienne dans le dossier de l'immigration et s'organisent avec elles pour appuyer le secteur de l'établissement francophone en matière d'immigration. Cette collaboration est d'autant plus importante, car elle tient bien compte des besoins particuliers des communautés et cadre avec leurs plans stratégiques communautaires globaux.

Depuis 2003, la structure de l'Accueil francophone a été mise sur pied par la Société de la francophonie manitobaine pour gérer le dossier de l'immigration francophone et coordonner les activités liées directement à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants francophones. De cette date à maintenant, l'Accueil francophone participe à la plupart des initiatives, consultations et stratégies sur la question de l'immigration francophone hors Québec, sur les plans national, provincial et communautaire.

De 2010 à 2019, plus que 4 800 immigrants sont arrivés au Manitoba avec la capacité de communiquer en français. De 2020 à 2021, malgré les restrictions de voyage liées à la pandémie, l'Accueil francophone a accueilli 301 immigrants, dont 109 réfugiés. L'année précédente, l'accueil a connu une année record de 666 immigrants, dont 254 réfugiés.

Le renforcement de ce secteur se fera en mettant en place des mesures particulières. La question du financement est prioritaire, un financement adapté au secteur de l'établissement francophone. À défaut d'un financement, les structures d'Accueil francophone connaissent actuellement des difficultés sur le plan organisationnel, et n'arrivent ni à développer des programmes bien adaptés ni à s'orienter sur la rétention des employés dans le secteur, en raison des salaires qui sont extrêmement bas.

Pour ce qui est du soutien du « par et pour » dans l'offre de services d'établissement afin de parfaire le parcours de l'immigrant francophone, l'idée de parcours a été développée par les réseaux d'immigration francophone et permet aux nouveaux arrivants d'accéder à tous les services dont ils ont besoin en français pour réussir une meilleure intégration. Actuellement, ce parcours est fragmenté à cause des difficultés d'accès à certains

agreement including specific strategies should be developed to engage the provinces, Manitoba in particular, in settling and integrating francophone newcomers.

Thank you. I will be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, Ms. Sacko. We will now hear from the representatives of the Société nationale de l'Acadie, Mr. Théberge and Ms. Mallet.

Martin Théberge, President, Société nationale de l'Acadie: Good evening, Mr. Chair and senators.

We are pleased to appear before you on the question of francophone immigration.

Issues such as a declining birth rate, the exodus, aging of our people and, above all, linguistic assimilation, make it essential to increase our population from immigration. Despite the urgency, the contribution of immigration remains well below our needs. Francophone immigrants represent 15% of all immigrants to New Brunswick and less than 4% of those to Prince Edward Island, Nova Scotia and Newfoundland and Labrador. These rates do not reflect the demographic weight of New Brunswick's francophone population, which is 32%, nor that of the other three provinces, which is 11.9%.

The target for French-speaking immigration in minority communities was adopted in 2003 to halt the decline in the demographic weight of this population, which stood then at 4.4%. Since that year, our demographic weight has continued to decline, and francophone immigration has never exceeded 2%. It should be noted that the Atlantic provinces have never reached their own targets in this area either.

Despite the implementation of targeted services, increased international promotion, better awareness of host communities, more cooperation, and positive federal programs such as Express Entry and Provincial Nominees, francophone immigration is not increasing. Why is this so? Outside of Canada, the Canadian Francophonie equals Quebec, which is very detrimental to us.

The SNA believes that the IRCC cannot carry out its francophone immigration activities in a vacuum. The Public Diplomacy Program, which allowed the SNA to carry out promotional activities internationally, has been eliminated. It is through its diplomatic relations that Acadia succeeds, for example, in maintaining a French consulate general in

services en français. On suggère aussi une entente ou une stratégie d'engagement de la province, notamment la province du Manitoba, pour l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants francophones comprenant des stratégies très précises.

Je vous remercie, chers membres du comité. Je serai ouverte à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, madame Sacko. La parole est maintenant aux représentants de la Société nationale de l'Acadie, M. Théberge et Mme Mallet. La parole est à vous.

Martin Théberge, président, Société nationale de l'Acadie : Monsieur le président, sénatrices et sénateurs, bonjour.

C'est un grand plaisir pour nous de comparaître devant vous pour traiter de la question de l'immigration francophone.

La baisse de la natalité, l'exode, le vieillissement de la population et surtout l'assimilation linguistique, rendent essentiel un accroissement de notre population issue de l'immigration. Malgré l'urgence, l'apport de l'immigration reste bien en dessous de nos besoins. Les immigrants francophones représentent 15 % des immigrants au Nouveau-Brunswick, et moins de 4 % dans les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et Labrador. Ces taux ne reflètent aucunement le poids démographique de la population francophone du Nouveau-Brunswick, qui est de 32 %, ni celui des trois autres provinces, qui est de 11,9 %.

La cible d'immigration d'expression française en milieu minoritaire a été adoptée en 2003 afin de freiner la baisse du poids démographique de cette population qui était alors de 4,4 %. Depuis, notre poids démographique n'a cessé de diminuer et l'immigration francophone n'a jamais dépassé les 2 %. Notons que les provinces atlantiques n'ont elles non plus jamais pu atteindre leur propre cible dans le domaine.

Malgré la mise en place de services spécialisés, l'accroissement des activités de promotion à l'international, une meilleure sensibilisation des communautés d'accueil, plus de concertation; malgré des programmes fédéraux positifs comme Entrée express et le Programme des candidats des provinces, l'immigration francophone n'augmente pas. Pourquoi? Hors du Canada, la francophonie canadienne se résume trop souvent au Québec, ce qui nous nuit beaucoup.

La SNA est d'avis qu'IRCC ne peut pas mener ses actions en matière d'immigration francophone en vase clos. Le Programme de diplomatie ouverte, qui permettait à la SNA de mener des activités de promotion à l'international, a été éliminé. C'est par ses relations diplomatiques que l'Acadie réussit, par exemple, à maintenir un consulat général de France dans les provinces

the Atlantic provinces, an essential tool in attracting European immigrants. Other promotional activities carried out by the SNA are also of a diplomatic nature, such as twinning between communities, youth mobility and the promotion of Acadian artists.

It is essential that the federal government consider the issue of francophone immigration from a broader perspective of international relations and develop a diplomacy strategy to accompany its new francophone immigration policy. Such a program would recognize our ability to act internationally as a source of development and growth and would empower our people to attract and integrate more immigrants to Acadie.

International students represent a skilled and educated immigrant class in Canada. In the Atlantic region, it is estimated that they represent about one third of francophone immigration. They could be much more numerous but their applications for study permits are very often refused. Later on, those lucky enough to get it, often find their application for permanent residence refused as well. As a matter of fact, almost all categories of immigrants face the same issue.

Recognition of foreign credentials is one of the biggest barriers to economic integration. More than one-third of immigrants surveyed in our region reported that they were working somewhat or not at all in their field. In Atlantic Canada, one cannot fully integrate without mastering English. Yet, between 2011 and 2016, more than a quarter of French-speaking immigrants did not know enough English to carry on a conversation.

In our region, there is a shortage of jobs in French. For example, in Newfoundland and Labrador, 98% of the jobs available to French-speaking immigrants require proficiency in English. Allow me to point out that studies show that becoming bilingual does not undermine the use of French by those immigrants.

Despite many efforts, our communities still do not understand the positive impact of immigration. This sometimes leads to painful experiences that can cause people to leave for big cities and larger multicultural pools.

Despite the high quality of services offered to immigrants in Acadie, despite an important network of stakeholders and greater cooperation within the Atlantic Francophone Immigration Committee led by the SNA, there is such a wide range of services offered to immigrants that some are not used to their full potential.

atlantiques — un outil incontournable dans l'attraction des immigrants européens. D'autres activités de promotion que mène la SNA vont aussi en ce sens, comme le jumelage entre collectivités, la mobilité jeunesse et la promotion des artistes.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral envisage la question de l'immigration francophone dans une perspective plus large de relations internationales et développe une stratégie de diplomatie pour accompagner sa nouvelle politique d'immigration francophone. Un tel programme reconnaîtrait ainsi la capacité à mener des actions à l'international comme source de développement et d'épanouissement, en plus de donner le pouvoir à notre peuple d'attirer et d'intégrer un plus grand nombre d'immigrants en Acadie.

Les étudiants internationaux représentent une catégorie immigrante qualifiée et formée au Canada. En Atlantique, on estime qu'ils représentent environ un tiers de l'immigration francophone. Ils pourraient être beaucoup plus nombreux, mais leurs demandes de permis d'études sont très souvent refusées. Les chanceux qui obtiennent leur permis voient souvent leur demande de résidence permanente refusée. Notons que presque toutes les catégories d'immigrants font face à la même expérience.

La reconnaissance des titres de compétence est un des principaux facteurs à l'intégration économique. Plus du tiers des immigrants interrogés en Atlantique révélaient qu'ils ne travaillaient pas tout à fait, voire pas du tout, dans leur domaine de compétence. Dans les provinces atlantiques, on ne peut pas s'intégrer pleinement sans maîtriser la langue anglaise. Or, plus du quart des immigrants francophones reçus entre 2011 et 2016 ne connaissaient pas assez bien l'anglais pour soutenir une conversation.

Dans notre région, il y a une pénurie d'emplois en français. Cela dit, à Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, 98 % des emplois disponibles pour les immigrants francophones exigent la maîtrise de l'anglais. Notons que les études sur le sujet indiquent que le fait de devenir bilingue ne nuit pas à l'usage du français par ces immigrants.

Malgré beaucoup d'efforts, nos communautés ne comprennent pas encore assez l'impact positif de l'immigration. Cela conduit parfois à des expériences douloureuses qui peuvent provoquer le départ vers les grandes villes et de plus gros bassins multiculturels.

Malgré la grande qualité des services offerts aux immigrants en Acadie, malgré un important réseau d'intervenants et une plus grande concertation au sein du Comité atlantique en immigration francophone mené par la SNA, il existe une telle panoplie de services offerts aux immigrants en matière d'accueil et d'établissement que certaines possibilités ne sont pas utilisées à leur plein potentiel.

To address all these challenges, we submit an effective way of dealing with issues that is unique to Acadie: the “By and For.” This means that the more problems are dealt with on the ground, the more solutions are thought out and implemented by key players, as close to reality as possible, the more likely problems will be solved. In addition, our brief proposes the following way forward: that the federal government immediately address the reasons why francophone international students are denied permits and aim to increase the number of successful applications; that it identify, as soon as possible, ways to facilitate the permanent residence of francophone immigrants in minority communities; that it act immediately with professional associations to facilitate the recognition of diplomas and professional experience of francophone immigrants; that it develop “by, for and with” Acadie a diplomatic strategy for the francophonie, linked to the strategies for promoting francophone immigration; and that the Department of Immigration, Refugees and Citizenship Canada, the IRCC, help its community partners in the Atlantic region to facilitate English courses for francophone immigrants.

Thank you for your attention. We will be happy to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Théberge. Thanks to both organizations for their statements.

We will now proceed to questions from the senators. Colleagues, I would ask that you use the “raise hand” feature in Zoom to ask for the floor. Those who are present in person can let the clerk know they want to speak. And please don’t hesitate to get our attention should we fail to confirm that you have not been added to the list.

Colleagues, being aware of the time ahead and of the interest of the members in our witnesses’ remarks, I suggest that, for the first round, each senator be allowed five minutes, including question and answer. If time permits, we will have a second round.

We will begin with the deputy chair of the committee, Senator Rose-May Poirier.

Senator Poirier: Thanks to all our witnesses for being here this evening.

My first question is for Mr. Théberge. We know that the 4% target has never been met. Can you explain to us why it has never been met?

It seems that the target is only 2% in New Brunswick. Can you clarify the reasons why it hasn’t been met? What kind of impact can failure to meet that target have on the Acadian community?

Pour aborder tous ces défis, il existe une manière efficace de traiter certaines questions qui est propre à l’Acadie : le « par et pour ». Cela signifie que plus les problèmes sont traités sur le terrain, plus les solutions sont pensées et mises en œuvre par les principaux acteurs, au plus près de la réalité, plus les problèmes sont susceptibles de se régler. De plus, notre mémoire propose les pistes de solution suivantes : que le gouvernement fédéral se penche immédiatement sur les raisons qui mènent au refus des demandes des étudiants étrangers francophones et vise à accroître le nombre de demandes acceptées; qu’il trouve le plus rapidement possible des manières de faciliter la résidence permanente des immigrants francophones en milieu minoritaire; qu’il agisse immédiatement avec les associations professionnelles pour faciliter la reconnaissance des diplômes et de l’expérience professionnelle des immigrants francophones; qu’il développe « par, pour et avec » l’Acadie une stratégie diplomatique en matière de francophonie, arrimée aux stratégies de promotion de l’immigration francophone; finalement, qu’IRCC aide ses partenaires communautaires de l’Atlantique à faciliter l’accès à des cours d’anglais pour les immigrants francophones.

Je vous remercie de votre attention. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Théberge. Je remercie les deux organismes de leur déclaration.

Nous allons passer à la période des questions. J’invite les sénatrices et sénateurs à utiliser la fonction « main levée » pour demander la parole. Les sénateurs présents dans la salle peuvent signaler leur intention à la greffière. N’hésitez surtout pas à attirer notre attention si nous ne vous confirmons pas avoir été inclus dans la liste.

Chers collègues, en étant conscient du temps à notre disposition et de l’intérêt soulevé par les propos de nos témoins, je propose que cinq minutes soient accordées à chacun pour un premier tour de table, incluant la question et la réponse des témoins. Nous ferons un deuxième tour de table, si le temps nous le permet.

Nous allons commencer avec la vice-présidente du comité, la sénatrice Rose-May Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci à tous nos témoins d’être ici ce soir.

Ma première question s’adresse à M. Théberge. On sait que la cible de 4 % n’a jamais été atteinte. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi cette cible n’a pas été atteinte?

Il semble qu’au Nouveau-Brunswick, la cible n’est que de 2 %. Êtes-vous en mesure de préciser les raisons pour lesquelles cela n’a pas été atteint? Quel genre d’effet l’échec de l’atteinte de cet objectif peut-il avoir sur la communauté acadienne?

Mr. Théberge: Thank you for your question, Senator Poirier. I'll start and then let Ms. Mallet finish.

I believe, on the one hand, that we're acting in a vacuum, in a silo: We treat immigration as one single factor and don't look at what surrounds it. We don't look at cultural and diplomatic factors. We have to stop addressing it in a vacuum, on the one hand.

On the other hand, we need programs that are developed for francophones, not Canadian programs designed all too often in English and then adapted for Acadian and francophone communities. We need genuine initiatives that are by and for the Acadian community so we can attract people and develop programs specifically for our community. That has both short- and long-term impacts on our communities. The vitality of our communities depends on this.

I'm going to let my colleague continue.

Véronique Mallet, Executive Director, Société nationale de l'Acadie: I support what Mr. Théberge said at the start of his remarks on the action that IRCC takes in a vacuum.

The Société nationale de l'Acadie has been very active in promoting Acadie and francophone immigration to our region. What we see is the degree to which our region is simply not known internationally. Quebec has done an excellent job of promoting and making itself known, whereas it's very hard for our regions to do the same. Since Acadia isn't well known outside Canada, it's very hard to promote immigration to our region and to attract immigrants.

Then there's the retention issue. To my mind, it all boils down to a connection with immigrants. When you recruit immigrants from large cities, our region definitely doesn't have the large cities they may be used to. We have to be able to attract people who are looking for the kind of life we have to offer. That match isn't really coming together right now.

Senator Poirier: Mr. Théberge, you finished your presentation with a few points that might provide a solution in assisting immigration to our regions. Have you contacted the government to give your opinion on the way to solve existing problems and how to go about it? Did the government rely on your expertise in the matter of increasing immigration from 2% to 4.4%, a target that has never been met? People on the ground often know the problems and how to solve them. Were you consulted on that aspect?

M. Théberge : Merci de votre question, sénatrice Poirier. Je vais débiter, et je laisserai la parole à Mme Mallet pour compléter.

Je crois que, d'une part, on agit en silo : on traite l'immigration comme un élément et on ne regarde pas ce qu'il y a autour. On ne regarde pas l'élément culturel et la diplomatie. Il faut arrêter de la traiter en silo, d'une part.

D'autre part, il nous faut des programmes élaborés en fonction des francophones, pas des programmes canadiens qui sont conçus trop souvent en anglais et ensuite adaptés aux communautés acadiennes et francophones. Il faut de réelles initiatives qui sont par et pour la communauté acadienne, pour être capable d'attirer des gens et pouvoir développer des programmes adaptés à notre communauté. Cela a un impact à long et à court termes sur nos communautés. C'est la vitalité de nos communautés qui en dépend.

Je vais laisser ma collègue poursuivre.

Véronique Mallet, directrice générale, Société nationale de l'Acadie : J'appuie ce qu'a dit M. Théberge au début de son intervention au sujet des actions prises en vase clos de la part d'IRCC.

La Société nationale de l'Acadie a été très active pour faire la promotion de l'Acadie et la promotion de l'immigration francophone dans notre région. Ce qu'on remarque, c'est à quel point notre région n'est simplement pas connue sur la scène internationale. Le Québec a fait un excellent travail de promotion et pour se faire connaître, alors qu'il est très difficile pour nos régions de se faire connaître. Le fait que l'Acadie soit très peu connue à l'extérieur des frontières canadiennes fait en sorte qu'il est très difficile de faire la promotion de l'immigration chez nous et d'attirer les immigrants.

Ensuite, il y a la question de la rétention. Pour moi, cette question revient au point de vue de la connexion avec les immigrants. Lorsqu'on recrute des immigrants provenant de grandes villes, il est certain que notre région ne compte pas de grandes villes comme ils peuvent y être habitués. Il faut être en mesure d'aller chercher des gens qui recherchent le mode vie qu'on a à offrir. Ce *match* n'est pas tout à fait atteint, à ce moment-ci.

La sénatrice Poirier : Monsieur Théberge, vous avez terminé votre présentation avec quelques points qui pourraient constituer une solution pour aider l'immigration dans nos régions. Avez-vous déjà été contacté par le gouvernement pour donner votre opinion sur la façon de régler les problèmes existants et la façon de le faire? Le gouvernement a-t-il eu recours à votre expertise quant à la question d'augmenter l'immigration de 2 % à 4,4 %, qui n'a jamais été réalisée? Souvent, ceux qui sont sur le terrain connaissent les problèmes et savent comment les résoudre. Avez-vous été consulté sur cet aspect?

Mr. Théberge: My history with the Société nationale de l'Acadie dates back to October 3; that's quite recent. I can tell you that, for the period since that date, the answer is no.

I'll ask my colleague to continue.

Ms. Mallet: We appeared before the House of Commons committee on the same issue a week or two ago.

Apart from that, we have to be more prepared to offer our opinion when it's asked for. We try very hard to tell people what our regions are like, but we have more information to offer than what's requested of us.

Senator Poirier: My next question is for both witnesses, but the other witness may answer as well. What do you think the new francophone immigration policy that the federal government has promised should contain? Do you think the rest of Canada knows enough about the Canadian francophonie outside Quebec?

Mr. Théberge: People know very little about us in Acadie, and we try to make ourselves known through our diplomatic efforts. This is the second part of the answer: We have to stop thinking about immigration in a vacuum and allow programs like public diplomacy, which previously existed and help us do our own promotion and become better known as a welcoming place.

Ms. Sacko: I don't think I have much to add to Mr. Théberge's remarks.

The solution I mentioned would be to allow francophone communities outside Quebec to promote themselves because there are specific strategies and directions that can be considered and specific factors that could be addressed in promotions outside the country, such as particular features and specific characteristics of francophone communities.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Dagenais: My first question is for Ms. Sacko.

When you look at all the efforts that have been made to promote francophone immigration to your province in the past 20 years, there was a memorandum of understanding on refugee sponsorship in 2002. Then there was an accord with the Canadian government on immigration in 2003 and a provincial strategy to attract francophone immigrants in 2006. I think everyone agrees that the targets have never been met. What didn't work? Do you sincerely think the reform of the Official Languages Act currently being proposed will actually change anything?

M. Théberge : Puisque mon historique à la Société nationale de l'Acadie remonte au 3 octobre, c'est assez récent. Je peux vous dire que, depuis cette date, la réponse est non.

Je vais demander à ma collègue de poursuivre.

Mme Mallet : Nous avons comparu il y a une semaine ou deux devant le comité de la Chambre des communes sur la même question.

Sinon, nous devons être plus aptes à vouloir donner notre opinion lorsqu'on vient la chercher. On fait énormément d'efforts pour bien faire connaître la réalité de nos régions, mais on est plus généreux en matière d'information que ce qui nous est demandé.

La sénatrice Poirier : Ma prochaine question s'adresse aux deux témoins, mais l'autre témoin peut répondre aussi. Selon vous, que doit contenir la nouvelle politique en matière d'immigration francophone promise par le gouvernement fédéral? Selon vous, est-ce que la francophonie canadienne hors Québec est suffisamment connue par le reste du Canada?

M. Théberge : En Acadie, nous sommes très mal connus et on essaie de le devenir par l'entremise de nos efforts diplomatiques. C'est la deuxième partie de la réponse : il faut arrêter de penser en silo et permettre des programmes comme la diplomatie ouverte, qui existait dans le passé, et qui nous permettait de faire notre propre promotion et de mieux nous faire connaître comme terre d'accueil.

Mme Sacko : Je pense que je n'aurais pas grand-chose à ajouter aux propos de M. Théberge.

Je l'ai mentionné comme solution : il s'agit de permettre aux communautés francophones hors Québec de faire leur propre promotion, parce qu'il y a des stratégies et orientations particulières qui peuvent être prises en compte, ou des éléments précis qui pourraient être abordés lors de ces promotions hors du pays, justement en traitant des particularités et des spécificités des communautés francophones.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le sénateur Dagenais : Ma première question s'adresse à Mme Sacko.

Lorsqu'on regarde l'ensemble des efforts des 20 dernières années pour favoriser l'immigration francophone dans votre province, il y a eu un protocole d'entente sur le parrainage de réfugiés, en 2002; ensuite, il y a eu un accord avec le gouvernement canadien sur l'immigration, en 2003; par la suite, il y a eu une stratégie provinciale pour attirer des immigrants francophones, en 2006. Je crois que tout le monde s'entend pour dire que les cibles n'ont pas toujours été atteintes. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? Croyez-vous sincèrement que la réforme de la Loi sur les langues officielles qui nous est proposée actuellement va réellement changer les choses?

Ms. Sacko: Thank you, Senator Dagenais. I'll try to answer your question.

Yes, all the strategies that have been introduced over time have produced results but not necessarily achieved objectives.

As regards what's lacking, two things come to mind. First, I mentioned promotional strategies earlier. I think we have to expand the pool. Strategies to date have focused particularly on Europe and the countries of the Maghreb. The francophonie is quite widely dispersed in sub-Saharan Africa. We have to take a look at those pools and adopt targeted strategies directed at pools where we can recruit as many francophones as possible.

Second, I also mentioned financial resources. That's very important. There may be excellent ideas for community development programs, but you need resources to introduce those initiatives.

Those are two things that may be lacking and that have prevented us from trying hard to reach those targets.

Senator Dagenais: My second question is for Mr. Théberge.

You mentioned in your brief that many immigrants don't work in their fields once they've integrated. Apart from the often well-written programs that look very good politically, can you tell us about the administrative problems that make certain things hard to do? Do you think the targets set in the provinces, and now by Ottawa, are achievable based on what's currently in place?

Mr. Théberge: If we're talking about credential recognition, the big problem is that the issue depends on the professional associations and so on. The government must take action in this area and work with those associations to find some middle ground so we can recognize or work with professional associations from elsewhere, or recognize academic work done outside Canada for people who are integrating. I'm not the only person who has gotten into a taxi driven by a doctor after landing at Toronto airport. I think that's nonsense, and we need to work to change it.

We have a project under way at the Société nationale de l'Acadie in which we're conducting a feasibility study to facilitate the recognition of academic and accounting credentials. We're starting with that, since we know it well. I'd be happy to submit our findings and results to you once we have them.

Mme Sacko : Je vous remercie, sénateur Dagenais. Je vais tenter de répondre à votre question.

Effectivement, toutes les stratégies mises en place au fil du temps ont porté des fruits, mais pas nécessairement atteint les objectifs.

Pour ce qui a manqué, deux choses me viennent en tête. J'ai parlé tout à l'heure de stratégies de promotion. Je pense que nous devons élargir le bassin. Jusqu'à présent, les stratégies se sont beaucoup orientées sur l'Europe et les pays du Maghreb. Il y a l'Afrique subsaharienne, où la francophonie est assez dispersée. Nous devons porter un regard sur ces bassins et adopter des stratégies bien ciblées et orientées vers des bassins où on peut recruter le plus de francophones possible.

Deuxièmement, j'ai parlé de ressources financières. C'est très important. Il peut y avoir d'excellentes idées de programmes pour développer des communautés, mais il faut avoir des ressources pour pouvoir mettre en place ces initiatives.

Ce sont les deux choses qui ont peut-être fait défaut et qui ont fait en sorte qu'on n'a pas pu faire beaucoup d'efforts pour arriver à atteindre ces cibles.

Le sénateur Dagenais : Ma deuxième question est pour M. Théberge.

Vous mentionnez dans votre mémoire que plusieurs immigrants ne travaillent pas dans leur champ de compétence une fois qu'ils sont intégrés. Au-delà des programmes souvent bien écrits et paraissant très bons sur le plan politique, pouvez-vous nous parler des difficultés administratives qui font que certaines choses sont difficiles à réaliser? Croyez-vous que les cibles fixées dans les provinces, et maintenant par Ottawa, sont atteignables au moyen de ce qui est en place actuellement?

M. Théberge : Le grand problème, si on parle de la reconnaissance des compétences, est que cela repose dans les ordres professionnels et ainsi de suite. Le gouvernement doit agir sur ce plan et travailler avec eux pour trouver un terrain d'entente afin qu'on puisse reconnaître ou travailler avec les ordres professionnels d'ailleurs, ou reconnaître les études faites ailleurs pour les gens qui s'intègrent. Je ne suis pas le seul à être monté dans un taxi conduit par un docteur après avoir atterri à l'aéroport de Toronto. Il s'agit à mon avis d'une aberration, et on doit travailler à changer cela.

On a un projet en cours à la Société nationale de l'Acadie, où on fait une étude de faisabilité pour faciliter la reconnaissance des titres de compétence en éducation et en comptabilité. On commence par cela, question de bien la connaître. Je serai heureux de vous présenter les constats et les résultats lorsqu'on en aura.

As for the targets, they clearly must be raised. Incidentally, I'm inclined to agree with the findings of the FCFA and the data it released a few weeks ago. We entirely agree with its conclusions on targets. Everything's possible, provided we do the necessary work and the circumstances favour success. We have to work with the communities, the established institutions and the federal and provincial governments. A tougher target isn't just possible; I think it's necessary.

Senator Dagenais: Thank you very much.

Ms. Mallet: I'd like to add to Mr. Théberge's remarks on credential recognition. We act as a liaison with foreign governments on this matter. For example, we're currently working with the French government, through France's consulate general in the Atlantic provinces, ideally with a view to signing a bilateral agreement on the recognition of academic credentials. We're doing this work thanks to the consulate and the fact that it has a clear understanding of the situation in the region. As a result, we aren't required to go through the French embassy in Ottawa, which doesn't necessarily understand our situation. And so we come back to diplomacy, which was raised a little earlier, and the need to work with foreign governments to reach bilateral or multilateral agreements.

Senator Mégie: My question is for Mr. Théberge or Ms. Sacko. I heard from a number of you, even during the interviews before your presentation, that there was only one office in Africa for recruiting francophones from that population pool and that it was oriented more toward France and the Sahel.

At what level do you think you have to act to be able to expand your presence or the presence of recruiters in that major pool? It seems to me that pool would contain francophones whom we would want to bring in, but do you know the level at which you'd have to act? I don't think the Official Languages Act will have any impact. It will take something more administrative. Do you have any idea how that could be done?

Mr. Théberge: I'll discuss diplomacy once again. The Société nationale de l'Acadie travels. We're about to embark on a mission in Louisiana. Last fall, we were in France. We manage to do this by setting up projects designed to generate related revenues. As a result, over time, we're able to carry out this kind of mission.

The public diplomacy program previously enabled us to operate more actively outside Canada. It also helped us make a name for ourselves and promote Acadie as a land of welcome and the Atlantic provinces as places with an economic and

Pour ce qui est des cibles, manifestement, il faut les accroître. D'ailleurs, je me permets de faire un clin d'œil aux constats de la FCFA et aux données qu'elle a produites il y a quelques semaines. Nous sommes tout à fait d'accord avec ses conclusions pour ce qui est des cibles. Tout est possible, à condition de faire le travail nécessaire et que les circonstances soient favorables pour réussir. Il faut travailler avec les communautés, les institutions en place, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Une cible accrue est non seulement possible, elle est nécessaire, à mon avis.

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup.

Mme Mallet : J'aimerais ajouter quelque chose aux propos de M. Théberge sur la reconnaissance des compétences. À ce sujet, nous agissons à titre de liaison avec les gouvernements étrangers. Par exemple, nous collaborons actuellement avec le gouvernement français, par l'entremise du consulat général de France dans les provinces atlantiques, pour arriver idéalement à la signature d'une entente bilatérale sur la reconnaissance des compétences en éducation. Nous arrivons à accomplir ce travail grâce au consulat et au fait qu'il comprend bien la réalité de la région. Ainsi, nous ne sommes pas obligés de passer par l'ambassade de France à Ottawa, qui, elle, ne comprendrait pas nécessairement la réalité de notre région. On en revient donc à la question de la diplomatie, soulevée un peu plus tôt, et à la nécessité de travailler avec les gouvernements étrangers pour arriver à des ententes bilatérales ou multilatérales.

La sénatrice Mégie : Ma question pourrait s'adresser à M. Théberge ou Mme Sacko. J'ai entendu de la part de plusieurs d'entre vous, même dans les entrevues avant votre présentation, qu'il y avait seulement un bureau en Afrique pour faire le recrutement des francophones dans ce bassin de population, et qu'il était plutôt orienté vers la France ou vers le Sahel.

À quel niveau pensez-vous agir pour pouvoir élargir votre présence ou la présence des recruteurs dans ce grand bassin? Je pense que dans ce bassin, il y aurait des francophones à faire venir, mais savez-vous à quel niveau on devrait agir? Je ne pense pas que la Loi sur les langues officielles va pouvoir agir. Ce sera quelque chose de plus administratif. Avez-vous une petite idée à savoir par quel moyen cela pourrait être fait?

M. Théberge : Je me lancerai encore une fois sur la question de la diplomatie. La Société nationale de l'Acadie effectue des déplacements. Nous sommes sur le point de partir pour une mission en Louisiane. L'automne dernier, nous étions en France. Nous y arrivons, tant bien que mal, en mettant sur pied des projets visant à générer des revenus connexes. Ainsi, avec le temps, on réussit à mener ce genre de mission.

Par le passé, le programme de diplomatie ouverte nous permettait d'agir de façon plus active à l'échelle internationale. Il permettait aussi de se faire connaître, de faire valoir l'Acadie comme terre d'accueil et les provinces atlantiques comme un lieu

educational focus where people could live as francophones. Unfortunately, the program was shut down and we find it hard to do that kind of promotion. We don't have the funding for it. It's increasingly hard to establish multilateral agreements, as Ms. Mallet mentioned earlier. Consequently, there should be a diplomatic program or strategy linked to an immigration strategy because we don't want to do immigration in a vacuum.

Senator Mégie: Was that diplomatic strategy shut down for lack of funding or for other reasons, such as a conflict of interest with Quebec or something similar that might be responsible for it?

Mr. Théberge: I don't know if Ms. Mallet has the exact answer to your question. All we know is that the government shut the program down about 10 years ago.

Ms. Mallet: More than 10 years ago; more like 15. If I'm not mistaken, the last mission under the program was in 2006. I think it was a political decision to terminate the program. The Acadian people's ability to maintain these relations is considerably reduced now since the program was scrapped. The program had a major impact. Now we struggle along using resources far inferior to what we previously had.

Mr. Théberge: You have to bear in mind that we're allowed to promote ourselves but not to recruit. We're very limited in what we can do even if we travel and conduct these kinds of missions; we soon reach a limit and the impact's reduced.

Ms. Mallet: I'd like to add to what Mr. Théberge said. We can promote ourselves; IRCC has given us that mandate. However, we can't travel because IRCC doesn't grant travel funding. We can promote ourselves by buying advertising. However, our region's already poorly known and we live somewhat in Quebec's shadow. Consequently, we can't gain recognition by buying more advertising.

Ms. Sacko: I would add that it would be a good idea to increase the number of promotional activities. For example, Destination Canada is a promotional activity that has been conducted virtually since the pandemic started. Its in-person version was held in Europe only, more particularly in France. People had to travel from the Maghreb to take part. The strategy was well supported, thanks in large part to the province, and Immigration Canada also attended. However, the activity was conducted solely in Europe.

Opening up initiatives such as Destination Canada in Africa and ensuring that people don't have to apply for a visa in order to attend would help the program somewhat.

économique, d'éducation, où on peut agir en tant que francophones. Malheureusement, ce programme n'existe plus et on a du mal à faire ce genre de promotion. Nous n'avons pas de financement pour le faire. Il est de plus en plus difficile de créer des ententes multilatérales, comme Mme Mallet le mentionnait plus tôt. Or, il faudrait un programme ou une stratégie de diplomatie alignés à une stratégie d'immigration, car nous ne voulons pas traiter l'immigration en vase clos.

La sénatrice Mégie : Est-ce par manque de budget que cette stratégie diplomatique est tombée ou y a-t-il d'autres causes, comme un conflit d'intérêts avec le Québec ou quelque chose du genre qui pourrait être responsable de cela?

M. Théberge : Je ne sais pas si Mme Mallet aurait la réponse exacte à votre question. Tout ce que nous savons, c'est que ce programme a été aboli par le gouvernement il y a une dizaine d'années.

Mme Mallet : Il y a plus d'une dizaine d'années; on parle plutôt d'environ 15 ans. Si je ne me trompe pas, la dernière mission découlant de ce programme a eu lieu en 2006. À mon avis, il s'agissait d'une volonté politique de mettre fin à ce programme. Aujourd'hui, la capacité du peuple acadien à maintenir ces relations tient à bien peu, compte tenu de l'abolition du programme. Ce programme avait de réelles retombées. Maintenant, le travail se fait, tant bien que mal, avec des moyens bien inférieurs à ceux qu'on avait par le passé.

M. Théberge : Il faut garder à l'esprit qu'on a le droit de faire de la promotion, mais pas du recrutement. Même en se déplaçant et même en effectuant ce genre de missions, nos capacités sont très limitées; on les atteint rapidement et l'impact est réduit.

Mme Mallet : J'aimerais ajouter quelque chose aux propos de M. Théberge. Nous avons la capacité de faire de la promotion et ce mandat nous est donné par IRCC. Toutefois, nous n'avons pas la capacité de nous déplacer, car IRCC n'octroie pas de fonds pour les déplacements. Nous pouvons faire de la promotion en achetant de la publicité. Or, notre région est déjà mal connue et nous vivons un peu dans l'ombre du Québec. On ne sera donc pas plus connus en achetant davantage de publicité.

Mme Sacko : J'ajouterais qu'il serait bien de multiplier les activités de promotion. Par exemple, Destination Canada est une activité de promotion qui se déroule de façon virtuelle depuis la pandémie. En présentiel, elle avait lieu en Europe seulement et plus particulièrement en France. Les gens devaient se déplacer du Maghreb pour prendre part à cette activité. Cette stratégie a été bien soutenue, grâce à la participation, en grande partie, de la province, et Immigration Canada était aussi présent. Par contre, l'activité se déroulait uniquement en Europe.

Ouvrir des initiatives comme Destination Canada en Afrique et faire en sorte que les gens n'aient pas à demander un visa pour y participer aiderait un peu le programme.

There's also the workload involved in the embassies. Some embassies cover 13 African countries. File processing requires an enormous amount of energy. As a result, the system systematically rejects applications, which discourages applicants who make a considerable effort to open files and obtain the necessary financial resources to file immigration applications. In the blink of an eye, they lose everything and their applications are denied.

The government should consider establishing bridging programs that could help relax criteria so that people can easily file their applications for permanent resident status in order to come to Canada.

Those are the points I wanted to add to the remarks of Ms. Mallet and Mr. Théberge.

Senator Gagné: Welcome and thank you for being here, Ms. Mallet, Mr. Théberge and Ms. Sacko.

Ms. Sacko, I'm always happy to see you again. I'd like to circle back to a couple of statistics. Accueil francophone du Manitoba has facilitated the welcoming and settlement of francophone newcomers to Manitoba since 2003. You have a lot of years of experience under your belt. You've managed to retain many immigrants in Manitoba. The statistics are quite impressive. The rate of retention of immigrants who use the services provided by Accueil francophone du Manitoba has been roughly 80% since its inception. Now that's impressive. It's a factor to consider. The idea isn't simply to bring in people; retaining them is an entirely different challenge.

What socioeconomic, cultural, linguistic or political factors contribute to the settlement of francophone immigrants in francophone minority communities? Why do you think Accueil francophone du Manitoba has been able to retain so many immigrants?

Ms. Sacko: Thank you very much for that question, Senator Gagné. It's always a pleasure to see you.

One of the factors that promote the openness and retention of immigrants who settle here in Manitoba is the way the services are provided. An important initiative that Accueil francophone du Manitoba has introduced is to go out and meet clients when they arrive at the airport, thus establishing physical contact at that point. We've developed strategic partnerships with Réseau Compassion, which has provided us with transitional accommodation in the francophone heart of Saint-Boniface. That enables them both to live in the francophone quarter during their transitional period, and thus develop a network including all the services provided in that community, and to access all the francophone resources they need to help them integrate. Taking it a step further, when looking for accommodation as we do, we

On peut également parler de la charge de travail dans les ambassades. Certaines ambassades couvrent 13 pays africains. Le traitement des dossiers requiert énormément d'énergie. Cela fait en sorte que le système rejette systématiquement les demandes, ce qui décourage les candidats qui déploient beaucoup d'efforts pour ouvrir des dossiers, en plus des ressources financières nécessaires pour faire des demandes d'immigration. En un clin d'œil, ils perdent tout et les demandes sont rejetées.

Il faudrait considérer la mise sur pied de programmes passerelles qui permettraient d'alléger les critères afin que les gens puissent facilement déposer leur demande en vue d'obtenir un statut de résident permanent pour venir au Canada.

Ce sont les éléments que je tenais à ajouter aux propos de Mme Mallet et de M. Théberge.

La sénatrice Gagné : Bienvenue et merci beaucoup d'être là, madame Mallet, monsieur Théberge et madame Sacko.

Madame Sacko, je suis toujours bien contente de vous revoir. J'aimerais revenir sur quelques données statistiques. L'Accueil francophone du Manitoba facilite l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants francophones chez nous depuis 2003. Vous comptez un bon nombre d'années d'expérience à votre actif. Vous avez réussi à retenir plusieurs immigrants au Manitoba. Les statistiques sont assez impressionnantes. Le taux de rétention des immigrants qui utilisent les services de l'Accueil francophone du Manitoba s'élève à environ 80 % depuis sa création. C'est quand même impressionnant! C'est un facteur à considérer. Il ne s'agit pas seulement de faire venir les gens; les retenir pose un tout autre défi.

Quels facteurs socioéconomiques, culturels, linguistiques ou politiques favorisent l'établissement d'immigrants d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire? À votre avis, qu'est-ce qui explique le fait que l'Accueil francophone du Manitoba ait pu retenir autant d'immigrants?

Mme Sacko : Merci beaucoup pour cette question. Sénatrice Gagné, c'est toujours un plaisir de vous voir.

Un des facteurs qui a favorisé l'ouverture ou la rétention des immigrants qui s'établissent ici au Manitoba, c'est la façon dont les services sont offerts. Alors, une initiative tellement importante que l'Accueil francophone a mise sur pied est d'aller accueillir les clients lors de leur arrivée à l'aéroport. À partir de ce moment, il y a un contact physique qui est créé avec le client. On a développé des partenariats stratégiques avec le Réseau Compassion qui nous a fourni des logements de transition dans le quartier francophone au cœur de Saint-Boniface. Cela leur permet non seulement, pendant leur période de transition, d'habiter dans le quartier francophone — donc de développer un réseau avec tous les services offerts au sein de cette communauté —, mais aussi d'avoir accès à toutes les ressources

focus on housing in or near the francophone community so they don't have to look for services elsewhere and can always return to the community.

Our strategy is always based on the idea of expanding the francophone space. In addition, when families arrive, we put them in direct contact with the Franco-Manitoban school board. When the children go to French schools, that consolidates the connection between their parents and the francophone community.

So we've developed various strategies that have helped these people stay connected to the francophone community and discover the resources the community can offer them so they can stay here.

They're comforted by the fact that it all takes place in French because that's their mother tongue. Sometimes they're put off when they don't have that.

Those are the factors that come to mind and that have really promoted immigrant retention through our francophone settlement service.

Senator Gagné: Now I would like to hear what Mr. Théberge or Ms. Mallet has to say about the factors supporting or undermining retention.

Mr. Théberge: First of all, I would say that the Atlantic provinces are unfortunately among the worst in Canada when it comes to retention. There are two factors. The first is the economic factor, and that means getting a job. It's very hard to stay if you can't find a job. The second is the language factor. If you can't speak English, you'll find it hard to build a network in our provinces. In Newfoundland and Labrador, even though there are some jobs in French, 98% of them require English. So there's also a connection between language and economic integration.

Those are the two important factors that unfortunately encourage immigrants who arrive in our provinces to leave for Montreal or Toronto, for example, which have a larger population pool and a multicultural community as well.

Senator Moncion: My first question concerns targets and strategies for Manitoba. You discussed a number of factors, but you didn't touch on targeting for employment. You seem to have a very good immigrant support program. Would you please tell us about the targeting you do with regard to the job shortage and employment opportunities that may arise?

francophones pour les accompagner dans leur intégration. Si on pousse même plus loin, lors de la recherche de logements que nous faisons, nous concentrons nos recherches soit à l'intérieur de la communauté francophone ou à proximité de celle-ci pour qu'ils n'aient pas à chercher des services ailleurs et qu'ils puissent toujours revenir dans la communauté.

Notre stratégie est toujours fondée sur l'agrandissement de l'espace francophone. De plus, lorsque les familles arrivent, on les met directement en contact avec la division scolaire franco-manitobaine; lorsque les enfants fréquentent l'école en français, cela maintient le lien entre les parents et la communauté francophone.

Donc, il y a différentes stratégies que nous avons développées qui ont permis à ces gens de rester connectés avec la communauté francophone et de découvrir les ressources que la communauté a à leur offrir pour qu'ils puissent rester ici.

Ils sont à l'aise que cela se passe en français, car c'est leur langue maternelle. Quand ils n'ont pas cela, des fois, cela peut les repousser.

Ce sont les facteurs qui me viennent en tête et qui ont vraiment favorisé la rétention des immigrants grâce au service d'établissement aux francophones.

La sénatrice Gagné : J'aimerais maintenant entendre M. Théberge ou Mme Mallet en ce qui concerne les facteurs qui peuvent soit appuyer ou nuire à la rétention.

M. Théberge : Tout d'abord, je dirais que, malheureusement, les provinces atlantiques sont parmi les pires au Canada en ce qui concerne la rétention. Il y a deux facteurs. Le premier est de nature économique, c'est-à-dire se trouver un emploi. Si on ne réussit pas à se trouver un emploi, il est très difficile de rester. Le deuxième est le facteur linguistique. Dans nos provinces, si on ne parle pas anglais, on a de la difficulté à se créer un réseau. À Terre-Neuve-et-Labrador, même s'il y a des emplois en français, 98 % de ceux-ci exigent que l'on parle anglais. Donc, il y a aussi un lien entre la langue et l'intégration économique.

Ce sont là deux facteurs importants qui, malheureusement, font en sorte que les immigrants qui arrivent dans nos provinces partent, par exemple, à Montréal ou à Toronto, car il y a un plus grand bassin de population et également une communauté multiculturelle.

La sénatrice Moncion : Ma première question concerne les cibles et les stratégies pour le Manitoba. Vous avez parlé de plusieurs facteurs, mais vous n'avez pas parlé de ciblage par rapport à l'emploi. Vous semblez avoir un très bon programme d'accompagnement pour les immigrants. Pourriez-vous nous parler du ciblage que vous faites par rapport à la pénurie d'emplois et des occasions qui peuvent se présenter du côté de l'emploi?

Ms. Sacko: As far as employment goes, again in the pathway of francophone immigrants who arrive here, we have structures that have been established to support them. That's outside Accueil francophone, not within it, but, thanks to web indexing, we have structures put in place to support immigrants so they can integrate.

Sometimes English is a barrier, but an effort is made from the outset to increase client awareness and provide support so clients understand that the first jobs they get are entry positions: Their starting jobs may not be up to their level, but they can then gradually climb the ladder. So we don't have a specific integration target, but most people, despite the job shortage, find something in their field within an average of three months of arrival.

In many instances, economic immigrants already speak some English. They know they've arrived in an anglophone province and have done some preparation before coming here. The problem may arise among refugees. Support is also provided in that case. A minority, not the majority, arrive with very little English. However, programs are available to provide them with support and language training, and resources are provided through the resettlement program so they can improve their language skills and find a job to support themselves.

So, as you mentioned, there's a highly developed support program that takes into account the particular characteristics of each client and that, once the needs assessment is done, gives us a clear idea of a pathway we can trace that the client can easily follow.

Senator Moncion: Thank you. I have a two-part question concerning New Brunswick. The first part is related to the testimony of an immigrant who left Quebec because he had very limited access to spirituality and religion. The second part concerns recruitment partnerships with francophone universities and educational institutions. Some places have federally funded programs to establish recruitment offices in certain African countries. The degree of success is quite high in other provinces. Would you please tell us about those avenues?

Mr. Thériège: I'm sorry; I don't really have an answer to your question. Perhaps my colleague, Ms. Mallet, has more information on the subject.

Mme Sacko : Du côté de l'emploi, toujours dans le parcours de l'immigrant francophone qui arrive ici, nous avons des structures mises en place pour les accompagner. Ce n'est pas à l'intérieur de l'Accueil francophone, c'est à l'extérieur, mais grâce au référencement, on a des structures mises en place pour accompagner les immigrants afin qu'ils puissent s'intégrer.

L'anglais peut parfois être une barrière, mais il y a quand même une certaine sensibilisation et un accompagnement qui se font dès le départ avec le client qui lui permet de comprendre que les emplois qu'il obtient au départ sont des emplois de débutant : ils commencent plus bas avec des emplois qui ne sont peut-être pas à leur niveau pour ensuite remonter la pente tranquillement. Alors, on n'a pas de cible précise pour ce qui est de l'intégration, mais la plupart des personnes, en moyenne dans les trois mois suivant leur arrivée, arrivent à décrocher quelque chose dans leur domaine, et ce, malgré la pénurie.

Souvent, parmi les immigrants économiques, certains parlent déjà anglais. Ils savent qu'ils arrivent dans une province anglophone, ils ont fait une certaine préparation avant de venir. Le problème peut se poser du côté des réfugiés. Là aussi, il y a un soutien qui est offert. Ce n'est pas la majorité, mais il y a une minorité qui arrive avec un niveau très bas d'anglais. Cependant, il existe des programmes qui leur permettent d'avoir un accompagnement ou une formation linguistique et des ressources offertes par l'entremise du programme de réinstallation pour qu'ils puissent se mettre à niveau et ainsi accéder à un emploi qui peut leur permettre de survivre.

Alors, il y a un programme d'accompagnement très développé, comme vous l'avez mentionné, qui tient compte des particularités de chaque client et qui nous donne une bonne idée, une fois que l'évaluation des besoins est faite, pour tracer un parcours qui permet au client d'avancer de façon très aisée dans ce parcours.

La sénatrice Moncion : Merci. Du côté du Nouveau-Brunswick, j'aurais une question à deux volets. Le premier est en lien avec le témoignage d'une personne immigrante qui a quitté le Québec à cause des accès très limités du point de vue de la spiritualité et de la religion. Le deuxième volet concerne les partenariats avec les universités et les établissements d'enseignement francophones pour le recrutement. Il y a des endroits où il y a des programmes financés par le gouvernement fédéral pour qu'il y ait des bureaux de recrutement dans certains pays d'Afrique. Les niveaux de succès sont quand même élevés dans d'autres provinces. Pourriez-vous nous parler de ces avenues?

M. Thériège : Je suis désolé, je n'ai pas vraiment la réponse à votre question. Peut-être que ma collègue, Mme Mallet, a plus d'informations à ce sujet.

Ms. Mallet: I should point out that we're speaking on behalf of the Atlantic region as a whole. Perhaps your question would be of interest to our colleagues from the Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, who'll be appearing later.

What we know is that the embassy that processes African files is swamped. There's a serious staff shortage for file processing purposes. We're given very little information on file processing at that embassy, but that's the information we have. The result is serious file processing backlogs.

Senator Moncion: Each of your provinces has universities that conduct recruitment. They're financed in part by foreign students. There's a whole pathway here for recruitment, retention and programs to be introduced with funding from federal government programs.

Mr. Théberge: As I mentioned at the outset, we know that international students are definitely an important clientele for our universities, and we know that international students make up approximately one third of francophone immigration.

However, what we know from our research is that the education visas of a large number of students are denied, and a great many of those students are subsequently refused permanent residence even once they've been trained in Canada.

They come here, we train them, and then we tell them, "No, you aren't allowed to stay here." I find the amount of work involved there pointless and appalling. I think there's a very clear path here that should be explored further in order to increase the acceptance rate of international students. When I say acceptance rate, I mean for education visas and permanent residence applications once students' education is complete.

Senator Dalphond: My question is further to the answers that Mr. Théberge and the two witnesses just gave, and I thank them for their clear presentations. They raised the same two issues involving foreign students and the denial of their subsequent permanent residence applications.

Do you have any conclusive evidence that the same is true of students who attend anglophone universities, or is this situation unique to francophone students and those subsequently applying for Canadian residence because their files are processed differently at different offices? Is there a shortage of resources?

Mme Mallet : Je tiens à préciser qu'on parle au nom de la région de l'Atlantique en entier; peut-être que votre question sera d'intérêt pour nos collègues de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick qui comparaitront ensuite.

Ce qu'on sait, c'est que l'ambassade qui traite les dossiers africains est très surchargée; il y a un sérieux manque de personnel pour le traitement de ces dossiers. On nous fournit très peu d'information sur le traitement des dossiers au sein de cette ambassade, mais ce sont les informations qu'on a. Cela crée d'importants arréages dans le traitement des dossiers.

La sénatrice Moncion : Dans chacune de vos provinces, il y a des universités qui font du recrutement. Celles-ci se financent en partie grâce aux étudiants étrangers. Il y a toute une avenue de ce côté pour du recrutement, de la rétention et des programmes à mettre en place avec du financement qui viendrait de programmes du gouvernement fédéral.

M. Théberge : Comme je l'ai mentionné d'entrée de jeu, on sait qu'effectivement, les étudiants internationaux sont une clientèle importante pour nos universités et on sait qu'environ le tiers de l'immigration francophone est issue de ces étudiants internationaux.

Par contre, ce qu'on sait pour l'avoir découvert dans le cadre de nos recherches, c'est qu'il y a un grand nombre d'étudiants qui voient leur demande de visa pour les études refusée. Même une fois qu'ils sont formés chez nous, il y a un très grand nombre de ces étudiants qui voient ensuite leur demande de résidence permanente refusée.

Ils viennent chez nous, on les forme et ensuite on leur dit « non, tu n'as pas le droit de rester chez nous ». Il y a là un travail qui me semble inutile et aberrant. Selon moi, il y a une piste très claire à cet endroit qu'il faudrait explorer davantage afin d'augmenter le taux de succès des étudiants internationaux. Lorsque je parle de taux de succès, je parle autant de la demande de visa d'étude que la demande de résidence permanente, une fois les études complétées.

Le sénateur Dalphond : Ma question donne suite à la réponse que viennent de donner M. Théberge et les deux témoins, que je remercie pour leurs présentations très claires. Ils ont soulevé les deux mêmes problématiques concernant les étudiants étrangers et le refus de demande de résidence permanente subséquente.

Avez-vous des données probantes indiquant que c'est la même chose pour les étudiants qui vont dans les universités anglophones, ou est-ce une situation qui est propre aux étudiants francophones et à ceux qui demandent ensuite la résidence au Canada, car leurs dossiers sont traités différemment dans des bureaux différents? Y a-t-il un manque de ressources?

Do you have any information or indicators suggesting this is a systemic phenomenon, unrelated to the students and their language, or is it something specific to francophones?

Ms. Sacko: I can give you an opinion. It's not based on any specific information, comparison or study that's been conducted of incoming anglophone students, but we've looked at the retention rates by country for which the embassies are responsible. For example, we've seen that the visa-granting rate in the countries of Europe and the Maghreb is much higher than the rate for students applying from sub-Saharan Africa. I don't have the numbers with me, but that's information we could pull and forward to you.

I think that aspect was singled out for an analysis of the reasons why the visa-granting rate is 25% in the embassies covering the countries of sub-Saharan Africa and 90% in the embassies representing countries of Europe and the Maghreb. What's the explanation for this disparity or this major discrepancy?

On the other hand, I don't have any exact information on how those numbers compare to those of anglophone students and their visa-granting rate.

Mr. Théberge: We don't have any statistics either. Incidentally, the media recently covered this and reported the stories of international students who had been told by the officials who had processed their files that the educational pathway in francophone communities outside Quebec wasn't legitimate.

If I may say so, senator, I believe that's a problem that merits further consideration.

Senator Dalphond: Thank you for your answers, but the answer to my question is that this requires more study. So you don't have a specific answer?

Ms. Sacko: That's correct.

Senator Dalphond: I want to thank the Société de la francophonie manitobaine, which has done a comparison between students from sub-Saharan and North Africa and Europe. If my understanding is correct, it seems to indicate that success rates differ with the places where applications were processed.

Senator Mockler: I'd also like to thank the witnesses for taking immigration seriously, especially at the Organisation internationale de la Francophonie, which represents the francophone world.

Avez-vous des données ou indices qui expliquent s'il s'agit d'un phénomène systémique, peu importe les étudiants et peu importe leur langue, ou est-ce quelque chose de particulier aux francophones?

Mme Sacko : Je pourrais me prononcer. Ce n'est pas parce qu'il y a des données précises ou une comparaison ou étude qu'on a faites auprès des étudiants anglophones qui arrivent, mais on s'est un peu penché sur le taux de rétention par pays de responsabilité des ambassades. Par exemple, on a vu que le taux d'accord de visa dans les pays d'Europe ou du Maghreb est beaucoup plus élevé que le taux d'obtention de visa des étudiants qui postulent en Afrique subsaharienne. Je n'ai pas les données devant moi, mais ce sont des données qu'on pourrait sortir et vous communiquer ensuite.

Je pense que cet aspect avait été pointé du doigt, pour qu'on analyse les raisons pour lesquelles le taux d'accord de visa est de 25 % dans les ambassades qui couvrent les pays de l'Afrique subsaharienne, et qu'il est de 90 % dans les ambassades qui représentent plutôt les pays européens et maghrébins. Qu'est-ce qui explique cette disparité ou ce grand écart?

Par contre, comparativement aux étudiants anglophones et à leur taux d'accord, je n'ai pas précisément l'information.

M. Théberge : De notre côté, on n'a pas de statistiques non plus. C'était d'ailleurs dans les médias récemment, des témoignages d'étudiants internationaux qui se sont fait dire par des fonctionnaires qui traitaient leur dossier que le parcours d'étude en francophonie hors Québec n'était pas légitime.

Si vous permettez, monsieur le sénateur, je crois qu'il y a là un problème sur lequel il faudrait se pencher davantage.

Le sénateur Dalphond : Merci des réponses, mais la réponse à ma question est que « cela prend plus d'études », alors vous n'avez pas de réponse précise?

Mme Sacko : C'est cela.

Le sénateur Dalphond : Je remercie beaucoup la Société de la francophonie manitobaine qui a fait une comparaison entre les étudiants subsahariens et ceux du nord de l'Afrique et puis de l'Europe. Celle-ci semble indiquer que le taux de succès n'est pas traité aux mêmes endroits, si je comprends bien. Donc, on va essayer de pousser plus loin la question.

Le sénateur Mockler : Je voudrais aussi dire merci aux témoins d'avoir pris au sérieux l'immigration, surtout dans l'Organisation internationale de la Francophonie, le monde de la francophonie.

My questions are for the witnesses from both associations. We've observed that we're taking a lot of time to listen, discuss and gather information on Bill C-13.

This morning, I spoke with some people who, once again, brought it to my attention that Bill C-13 provides for no official mechanism for consulting the provinces and territories, contrary to what the provincial government has proposed. The provinces and territories, through the Ministers' Council of the Canadian Francophonie, have constantly asked to be consulted.

Would you please comment on the reason why no one is taking the time to consult you?

Ms. Sacko: Strategies are in place though. More particularly with regard to the bill, consultations are ongoing in certain departments, although I'm not sure they're about this issue.

I talked about consultations that IRCC conducted at the time on the francophone immigration strategy. I think that was in 2017. A series of extensive consultations was conducted to determine the francophone communities' francophone immigration priorities. Last year, I believe the Office of the Commissioner of Official Languages also conducted some community consultations, which I attended to discuss francophone immigration and related needs. Now, if the act provides for consultations, I believe some are already under way. As to whether and how they're taking shape, and as for the results of those consultations, I believe that's all we know.

I hope that answers your questions to some degree.

Mr. Théberge: I think two points should be mentioned. When we discuss consultations, whether at the provincial or community level, it reveals the challenge I noted at the outset: the fact that the issue is too often addressed in isolation, in a vacuum. We fail to recognize the permeability of immigration as an issue and to acknowledge that it has impacts in other areas and that other issues have an impact on immigration.

The other point that I think is important to raise about consultation is the issue of accountability. We must consult, yes, but then each of us has our role to play. As a community organization, we must then complete forms and report what we've done with the money. Where's the accountability of our provinces, and how do we know how much money is allocated to the provinces and then genuinely allocated to francophone immigration in each of the provinces? I think that's also an issue or challenge that should be explored.

Mes questions s'adressent aux témoins des deux associations. On a constaté qu'on prend beaucoup de temps à écouter et à discuter pour aller chercher de l'information sur le projet de loi C-13.

J'ai eu l'occasion ce matin de discuter avec des gens qui ont porté à mon attention — encore une fois — qu'on constate dans le projet de loi C-13 qu'il n'y a pas de mécanisme officiel de consultation des provinces et territoires, contrairement à ce qui a été proposé par le gouvernement provincial. Il a été demandé de manière constante, par les provinces et territoires dans le cadre du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne d'être consulté.

Pourriez-vous commenter la raison pour laquelle on ne prend pas le temps de vous consulter?

Mme Sacko : Il y a quand même des stratégies en place. Plus particulièrement au sujet de cette loi, il y a des consultations — j'ose dire ou je ne sais pas si c'est dans ce sens là — qui se font au niveau de certains ministères.

J'ai parlé de consultations qui ont été menées par IRCC à l'époque sur la stratégie de l'immigration francophone — je pense que c'était en 2017 — une série de consultations qui ont été menées de long en large pour connaître les priorités des communautés francophones en matière d'immigration francophone. Je pense que l'année dernière aussi, le Commissariat aux langues officielles a mené quelques consultations dans les communautés, auxquelles j'ai assisté, afin de parler du dossier de l'immigration francophone et de ses besoins. Maintenant, si la loi prévoit des consultations, à mon avis, il y en a quelques-unes qui se font déjà. À savoir si cela se concrétise et comment, les résultats de ces consultations, je pense que c'est là qu'on se situe.

J'espère que cela répond un peu à vos questions.

M. Théberge : À mon avis, il y a deux éléments à mentionner. Lorsqu'on parle de consultations, que ce soit au niveau des provinces ou de la communauté, cela démontre encore une fois le défi que je mentionnais d'entrée de jeu : le fait qu'on traite trop souvent en vase clos ou en silo. On ne reconnaît pas la perméabilité de l'enjeu de l'immigration, puis on ne reconnaît pas que cela a des impacts ailleurs ou que d'autres enjeux ont des impacts sur l'immigration.

L'autre élément qui me semble important de soulever, sur l'enjeu de la consultation, est la question de la redevabilité. Il faut que l'on consulte, oui, mais après, on a chacun notre rôle à jouer. Nous, en tant qu'organisme communautaire, on doit ensuite remplir des formulaires et dire ce qu'on a fait avec l'argent. Elle est où, la redevabilité de nos provinces, et comment sait-on combien d'argent est attribué aux provinces et est ensuite réellement attribué à l'immigration francophone dans chacune des provinces? À mon avis, il y a aussi là un enjeu ou un défi à explorer.

Senator Mockler: We have an opportunity to move immigration forward within Bill C-13.

Mr. Théberge, I listened carefully to the way you described how you receive information from the government and then what you recommend, and I read the recommendations you proposed with the association. In the spirit of Bill C-13, how can we influence immigration to a greater degree so it truly becomes part of that linguistic whole?

Mr. Théberge: In my view, the duty to consult under the Official Languages Act constitutes a genuine measure. Another measure would be the duty to implement “by, for and with” the people who know the situation on the ground, the people who welcome immigrants and help them find a job or get a health insurance card.

I invite us — and I mean us — collectively to be on the lookout because we have the act, but we also have the regulations made under the act on the way we implement it. We also have to act on that. We have to work together and devise immigration strategies that are cited in other strategies, and vice versa. Once again, I’ll mention a diplomatic strategy, for example, for promotional purposes.

Consequently, we have to ensure that the Official Languages Act is a multitentacular act, as it were, and that it has an impact on immigration and vice versa, that the Official Languages Act has an impact on education and vice versa. Of course, I could continue naming all the issues until tomorrow morning, but, as you can understand, we have to stop thinking in isolation. We have to expand; we have to be accountable, to consult and to ensure that the regulations enact all that.

Ms. Sacko: I would briefly add to that by saying it would be a good idea to develop an agreement, a strategy to commit the provinces to establishing francophone immigration. The reality is that some provinces don’t even have an immigration department. How accountable are the provinces for francophone immigration? What, for example, is the commitment to francophone communities here in Manitoba?

As Mr. Théberge mentioned, education is also the key. Some education sectors must be supported, such as the Université de Saint-Boniface, which plays a very important role and is the very heart of the francophone community, where we have an opportunity to assist francophone immigration.

The school boards are also making an enormous effort. Securing the provinces’ commitment to those institutions is also an issue of accountability for the priorities that are defined for the provinces to ensure we’re on the right track.

Le sénateur Mockler : Nous avons l’opportunité ici de faire avancer l’immigration à l’intérieur du projet de loi C-13.

Concernant la manière dont vous recevez de l’information du gouvernement par rapport à ce que vous recommandez, je vous ai écouté attentivement et j’ai lu les recommandations que vous proposez, monsieur Théberge, avec l’association. Dans l’esprit du projet de loi C-13, de quelle manière peut-on influencer davantage l’immigration afin qu’elle soit partie prenante de l’est à l’ouest et du sud au nord?

M. Théberge : À mon avis, lorsqu’on parle d’obligation de consultation dans la Loi sur les langues officielles, il s’agit effectivement d’une mesure. Une autre mesure serait l’obligation de mettre en pratique le « par, pour et avec » — les gens qui savent comment tout cela se passe sur le terrain, les gens qui accueillent les immigrants, les aident à se trouver un emploi ou à obtenir leur carte d’assurance-maladie.

Je nous invite — je dis bien nous — collectivement, à faire attention parce qu’il y a la loi, mais il y a tout le règlement qui suit la loi, sur la manière dont on y travaille. On doit aussi agir sur ce plan. On doit travailler ensemble, avoir des stratégies en matière d’immigration qui sont citées dans d’autres stratégies, et vice-versa. Je mentionnerai encore une fois une stratégie de diplomatie, par exemple, pour la promotion.

Il faut donc s’assurer que la Loi sur les langues officielles soit une loi multitentaculaire, si je puis dire, et qu’elle ait un impact sur l’immigration et vice-versa; que la Loi sur les langues officielles ait un impact sur l’éducation et vice-versa. Bien sûr, je pourrais continuer jusqu’à demain matin à nommer tous les dossiers, mais vous comprendrez qu’il faut cesser de penser en silo. Il faut élargir, il faut être redevable, consulter et aussi s’assurer que le règlement donnera suite à tout cela.

Mme Sacko : Je renchériserais rapidement en disant qu’il serait bien d’élaborer une entente, une stratégie pour engager les provinces dans l’établissement du dossier de l’immigration francophone. Une réalité est que certaines provinces n’ont même pas de ministère qui traite ce dossier. Quelle est la redevabilité des provinces quant au dossier de l’immigration francophone? Quel est l’engagement envers les communautés francophones, par exemple ici, au Manitoba?

Comme M. Théberge l’a mentionné, l’éducation est aussi la clé. Certains secteurs de l’éducation doivent être soutenus, par exemple l’Université de Saint-Boniface qui joue un rôle très important et qui constitue le cœur de la francophonie, où il y a une opportunité d’aider sur le plan de l’immigration francophone.

Les divisions scolaires déploient aussi énormément d’efforts. Le fait d’obtenir l’engagement des provinces envers ces établissements est également une question de redevabilité quant aux priorités qui sont définies pour les provinces afin de s’assurer que nous sommes sur la bonne voie.

The Chair: Ms. Sacko, Mr. Théberge and Ms. Mallet, thank you very much for your testimony. We can see that many actors are involved in immigration, but you are on the ground and your testimony is highly relevant and important to our study on francophone immigration.

We will bring our first panel to a close on that note. Witnesses in the first panel, you may now turn off your cameras and stay online if you wish.

We are ready to continue with our second panel. We have the Assemblée de la francophonie de l'Ontario, which is represented today by its President, Carol Jolin, and by its Executive Director, Peter Hominuk. We also have the Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, represented by its President, Alexandre Cédric Doucet, and by Ali Chaisson, Executive Director. Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages.

As usual, you will have the floor and questions will follow from the senators. Mr. Jolin, the floor is yours.

Carol Jolin, President, Assemblée de la francophonie de l'Ontario: Good evening, everyone. First, I would like to thank you for inviting the Assemblée de la francophonie de l'Ontario, or AFO, to testify as part of your study. I am accompanied by AFO's Executive Director, Peter Hominuk.

As the central agency and mouthpiece of the Franco-Ontarian community, we represent nearly 744,000 Franco Ontarians. We are pleased that you are conducting a study on francophone immigration to minority communities because the federal government, with its power of selection and promotion and its international presence, has a crucial role to play.

As you know, francophone immigration is an essential ingredient in the vitality of francophone minority communities, and that is the case in Ontario. Immigration is one of our public policy priorities. Without francophone immigration, our communities are bound to disappear.

The AFO works at the provincial and federal levels to improve and accelerate francophone immigration to Ontario, so much so that we now have a federal-provincial-territorial action plan for that purpose. Reception services are now available for francophones at Pearson airport in Toronto, and improvements have been made for francophones in the Express Entry program. Lastly, the Department of Immigration, Refugees and Citizenship has designated three welcoming communities in our province: Hawkesbury, Hamilton and Sudbury.

However, much work remains to be done. The target for francophone immigration to Canada has not yet been met nearly 20 years after it was established. Significant declines in the past

Le président : Madame Sacko, monsieur Théberge et madame Mallet, merci beaucoup pour vos témoignages. On constate qu'en matière d'immigration, il y a énormément d'acteurs, mais vous êtes sur le terrain et vos témoignages sont très pertinents et importants dans le cadre de notre étude sur l'immigration francophone.

Nous allons terminer notre premier panel ainsi. Chers témoins du premier panel, vous pouvez maintenant éteindre vos caméras et demeurer en ligne si vous le souhaitez.

Nous sommes prêts à poursuivre avec notre deuxième panel. Nous recevrons l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, qui est représentée aujourd'hui par son président, M. Carol Jolin et par son directeur général, M. Peter Hominuk. Nous accueillons également la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, représentée par son président, Alexandre Cédric Doucet et par Ali Chaisson, directeur général. Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Comme à l'habitude, on vous donne la parole et une période de questions suivra. Monsieur Jolin, la parole est à vous.

Carol Jolin, président, Assemblée de la francophonie de l'Ontario : Bonjour à toutes et à tous. J'aimerais d'abord vous remercier d'avoir invité l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, l'AFO, à venir témoigner dans le cadre de votre étude. Je suis accompagné du directeur général de l'AFO, M. Peter Hominuk.

En tant qu'organisme rassembleur et porte-parole, nous représentons près de 744 000 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens. Nous sommes heureux que vous meniez une étude sur l'immigration francophone dans les communautés minoritaires, car le gouvernement fédéral, de par son pouvoir de sélection, de promotion et sa présence à l'étranger, a un rôle crucial à jouer.

Comme vous le savez, l'immigration francophone est un ingrédient essentiel à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire, et c'est le cas en Ontario. L'immigration est l'une de nos priorités en matière de politique publique. Sans l'immigration francophone, nos communautés sont appelées à disparaître.

L'AFO travaille tant à l'échelle provinciale que fédérale pour améliorer et accélérer l'immigration francophone en Ontario. Si bien qu'il existe maintenant un plan d'action fédéral-provincial-territorial à cette fin. Il y a désormais un accueil francophone à l'aéroport Pearson à Toronto. Des améliorations ont été apportées pour les francophones au programme Entrée Express. Enfin, le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a désigné trois communautés accueillantes dans notre province, soit Hawkesbury, Hamilton et Sudbury.

Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à faire. La cible d'immigration francophone au Canada n'est toujours pas atteinte, et ce, près de 20 ans après son instauration. Les reculs

year leave us wondering about the federal government's ability to reach its target in 2022 as planned. This is an increasingly significant problem for the Franco-Ontarian community, particularly for the francophone and bilingual labour force. Although the pandemic is a partial factor in the decline in immigration to Canada in 2021, the AFO would like the federal government to take action to meet and exceed established targets in short order. For example, the government could improve the permit-granting system for international students, open more visa offices in sub-Saharan Africa and increase the number of immigrants the province may select through the Ontario immigrant nominee program.

Allow me to clarify that point. Even if the Government of Canada managed to meet the federal target, that would not be enough for francophones to maintain their demographic weight. A study conducted by the Office of the Commissioner of Official Languages last year reveals that, far from supporting growth in our francophone communities, the current immigration targets have merely slowed their demographic decline. It would help our minority populations if the government could raise its targets so they can at least return to their demographic weight of 2001.

The AFO believes that the reception and retention of francophone students are one of the solutions to enhancing the francophone presence in Ontario. The Université de Hearst and the Université de l'Ontario français are international student recruitment success stories. Hearst's Franco-Ontarian population has been vastly enriched by its university's recruitment efforts. The inclusion of students has brought with it a continuum of learning and Canadian support that prepares students well for a stable life and participation in our communities. Unfortunately, in recent months, our francophone post-secondary institutions have witnessed a significant number of refusals of study permit applications from international francophone students, particularly from Africa.

At a time when we are seeing the implementation and transformation of francophone universities in Ontario and facing a major shortage of francophone and bilingual labour, these massive refusals of students are counterproductive to what the Government of Canada is trying to accomplish. Our universities are powerful recruitment tools for francophone immigration, and governments must support them in that area. The shortage of francophone workers, exacerbated by the pandemic in recent years, is a reality in Ontario. Francophone immigration is an essential tool to remedying that situation.

Before concluding, I would like to make another suggestion. The Province of Ontario has been selecting more than 5% of French-speaking immigrants a year through its provincial

importants de la dernière année nous laissent songeurs quant à la capacité du gouvernement fédéral d'atteindre sa cible en 2023, comme prévu. C'est un problème de plus en plus important pour la communauté franco-ontarienne, en particulier pour la main-d'œuvre francophone et bilingue. Bien que le contexte pandémique explique en partie un recul de l'immigration au Canada en 2021, l'AFO souhaite que le gouvernement fédéral agisse non seulement pour atteindre rapidement les cibles fixées, mais également pour les dépasser. Par exemple, le gouvernement pourrait améliorer le système d'octroi de permis pour les étudiants internationaux, ouvrir davantage de bureaux de visa en Afrique subsaharienne, ou encore augmenter le nombre d'immigrants que la province peut sélectionner au moyen du Programme ontarien des candidats à l'immigration.

Permettez-moi de préciser ce point. Même si le gouvernement du Canada parvenait à atteindre la cible fédérale, ce ne serait pas suffisant pour permettre aux francophones de conserver leur poids démographique. Une étude réalisée par le Commissariat aux langues officielles l'an dernier a révélé que, loin de soutenir la croissance de nos communautés francophones, les objectifs actuels en matière d'immigration n'ont fait que ralentir le déclin démographique. Il serait bénéfique pour nos populations minoritaires de voir le gouvernement augmenter ses cibles afin de, minimalement, retrouver le poids démographique de 2001.

L'AFO croit que l'accueil et la rétention d'étudiants francophones sont l'une des solutions pour renforcer la présence francophone en Ontario. L'Université de Hearst et l'Université de l'Ontario français sont des histoires à succès en matière de recrutement d'étudiants internationaux. La population franco-ontarienne de Hearst s'est d'ailleurs grandement enrichie grâce au travail de recrutement de l'établissement. L'inclusion d'étudiants permet un continuum d'apprentissage et d'appui canadien qui prépare bien les jeunes pour une vie stable et participative au sein de nos communautés. Malheureusement, ces derniers mois, nos établissements postsecondaires francophones ont témoigné qu'il y a un nombre important de refus de permis d'études d'étudiants francophones internationaux, surtout pour ceux en provenance de l'Afrique.

À un moment où l'on voit la mise en œuvre et la transformation d'universités francophones en Ontario et que nous sommes aux prises avec une importante pénurie de main-d'œuvre francophone et bilingue, ces refus massifs d'étudiants sont contre-productifs par rapport à ce que le gouvernement du Canada tente d'accomplir. Nos universités sont des outils puissants de recrutement en matière d'immigration francophone et les gouvernements doivent les appuyer en ce sens. La pénurie de main-d'œuvre francophone, accentuée par la pandémie des dernières années, est réelle en Ontario. L'immigration francophone est un outil essentiel pour y remédier.

Avant de terminer, j'aimerais d'ailleurs faire une autre suggestion. La province de l'Ontario sélectionne plus de 5 % d'immigrantes et d'immigrants francophones par année au

immigrant nominee program. The AFO would like the federal government to grant the Government of Ontario the power to select more immigrants through that program. In return, the province should commit to continue meeting its francophone candidate target every year.

I want to thank the members of the committee for listening and considering our remarks. I will be happy to answer any questions you may have.

Thank you, Mr. Chair.

The Chair: Thank you, Mr. Jolin.

Alexandre Cédric Doucet, Président, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick: Thank you, Mr. Chair. Good evening, members of the committee.

My name is Alexandre Cédric Doucet, and I am president of the Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, the organization that represents the Acadians and francophones of the province of New Brunswick. I am accompanied today by Ali Chaisson, executive director of SANB.

Thank you very much for inviting SANB to appear before your committee as part of its study on francophone immigration to Canada and Quebec. Immigration is an especially important area of intervention, particularly for the Acadian nation of New Brunswick. In our province, in particular, where French is the mother tongue of some one third of the population, immigration policies and programs have an essential role to play in maintaining the demographic weight of the francophone community, one that is protected by section 16.1 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

Let's talk about that section. My argument is mainly based on the constitutional protections that section 16.1 confers on the francophone community of New Brunswick with respect to immigration. The factual problem is this: A decline in the demographic weight of New Brunswick's francophone community has been threatening that community's vitality for many years. That decline may be explained, in particular, by an aging population, a low birth rate and the exodus of part of the population to urban centres outside the province. Immigration policies and programs thus have an essential role to play in maintaining the demographic weight of the francophone community of New Brunswick, a province where French is the mother tongue of one third of the population. However, according to the 2016 census, only some 14% of newcomers to New Brunswick reported that the official language of their choice was French. In 2018, only 19% of permanent residents of New Brunswick were francophone.

moyen du Programme ontarien des candidats à l'immigration. L'AFO souhaite que le gouvernement fédéral donne au gouvernement de l'Ontario le pouvoir de sélectionner davantage d'immigrants à l'aide de ce programme. En retour, la province devrait s'engager à continuer d'atteindre sa cible de candidats francophones tous les ans.

Je remercie les membres du comité pour leur écoute et leur considération. Je me tiens à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Merci, monsieur le président.

Le président : Merci, monsieur Jolin.

Alexandre Cédric Doucet, président, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick : Merci, monsieur le président. Chers membres du comité, mesdames et messieurs, bonsoir.

Je m'appelle Alexandre Cédric Doucet et je suis le président de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), l'organisme porte-parole des Acadiens partout dans la province du Nouveau-Brunswick. Je suis accompagné ce soir par M. Ali Chaisson, directeur général de l'organisme.

Je vous remercie sincèrement d'avoir invité la SANB à comparaître devant votre comité dans le cadre de son étude sur l'immigration francophone au Canada et au Québec. L'immigration est un domaine d'intervention particulièrement important pour la nation acadienne du Nouveau-Brunswick. Dans notre province, en particulier, où le français constitue la langue maternelle d'environ un tiers de la population, les politiques et les programmes en matière d'immigration ont un rôle essentiel à jouer dans le maintien du poids démographique de la communauté francophone, une communauté protégée par l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Parlons de cet article. Mon argumentaire s'appuie principalement sur les protections constitutionnelles conférées par l'article 16.1 de la charte à la communauté linguistique française du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à l'immigration. La problématique factuelle est la suivante : une baisse du poids démographique de la communauté linguistique française du Nouveau-Brunswick menace la vitalité de celle-ci depuis maintenant plusieurs années. Cette baisse s'explique notamment par le vieillissement de la population, le faible taux de natalité et l'exode d'une partie de la population vers des centres urbains en dehors de la province. Les politiques et les programmes en matière d'immigration ont donc un rôle essentiel à jouer dans le maintien du poids démographique de la communauté linguistique française du Nouveau-Brunswick, province où le français constitue la langue maternelle d'un tiers de la population. Pourtant, selon le recensement de 2016, seuls environ 14 % des nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick indiquaient que la langue officielle de leur choix était le français. En 2018, seuls 19 % des résidents permanents du Nouveau-Brunswick sont francophones.

New Brunswick's francophone community has not benefitted from immigration to the same degree as its anglophone community. This reality is eroding the unique linguistic balance in New Brunswick. It is therefore particularly important for us to be able to welcome and integrate francophone and francophile newcomers properly in our province's francophone community. In the next few years, according to projections derived from a baseline scenario, the province will need a quota of at least 15% of francophone immigrants to maintain growth in its Acadian and francophone population and thus avoid decline. The federal government's target of 4.4% of francophone immigration outside Quebec is in fact an assimilation rate in the New Brunswick context.

It goes without saying that federal immigration policies cannot enhance the vitality of francophone minorities without taking into consideration the specific linguistic composition of the provinces. New Brunswick requires permanent, tailor-made federal government immigration support to help it maintain and develop that population. That is because New Brunswick's unique linguistic balance is disturbed every time the percentage of francophone newcomers falls below the percentage of francophones living in the province. This runs counter to the principle of equality of status of the province's two official language communities.

Although I will not have time for a full presentation of our argument in these remarks, many legal arguments may be advanced to the effect that the rights of New Brunswick's francophone community, which are protected by section 16.1 of the Charter, guarantee the following: francophone and francophile immigration to New Brunswick that can ensure the community's survival and development; intake and support centres for francophone newcomers appropriately funded to ensure adequate integration in the francophone community; intake and support centres that provide French-language services, which are distinct from centres that provide English-language services and that are sufficiently funded for the French-language services to be of quality equal to that of services offered in English.

Bearing this in mind, we strongly encourage the Standing Senate Committee on Official Languages to recommend that the Government of Canada negotiate an agreement with New Brunswick that reflects the linguistic and constitutional specificity of the only officially bilingual province in the country. More specifically, it should consult the New Brunswick government and the appropriate representatives of both official language communities in that province and negotiate and adopt a

On peut donc dire que la communauté linguistique française du Nouveau-Brunswick n'a pas autant profité de l'immigration que sa communauté linguistique anglophone. Cette réalité érode l'équilibre linguistique unique au Nouveau-Brunswick. Il est donc particulièrement important de pouvoir adéquatement accueillir et intégrer les nouveaux arrivants francophones et francophiles dans la communauté linguistique française de notre province. D'ailleurs, au cours des prochaines années, selon les projections établies au moyen du scénario de référence, il faudrait que la province puisse profiter d'un quota minimum d'au moins 15 % du pourcentage de la cible d'immigrants francophones pour pouvoir maintenir une croissance de sa population acadienne et francophone, et donc éviter le déclin. Actuellement, la cible du gouvernement fédéral en matière d'immigration francophone hors Québec de 4,4 % est carrément assimilatrice dans le contexte néo-brunswickois.

Il va sans dire que les politiques fédérales en matière d'immigration ne peuvent favoriser l'épanouissement des minorités francophones sans tenir compte de la composition et de la spécificité linguistique et constitutionnelle des provinces. Le Nouveau-Brunswick requiert un appui fédéral permanent en matière d'immigration, taillé sur mesure, qui permet le maintien et le développement de cette population. Il en est ainsi, car chaque fois que le pourcentage de nouveaux arrivants francophones est moindre que le pourcentage de francophones habitant la province, l'équilibre linguistique au Nouveau-Brunswick est troublé. Cela va à l'encontre du principe d'égalité de statut entre les deux communautés de langues officielles de la province.

Bien que je n'aurai pas le temps d'exposer de fond en comble l'ensemble de notre argumentaire dans le cadre de la présente allocution, il y a plusieurs arguments juridiques qui peuvent être invoqués pour soutenir que les droits de la communauté linguistique française du Nouveau-Brunswick, protégés à l'article 16.1 de la charte, ont pour effet de garantir ce qui suit : une immigration francophone ou francophile au Nouveau-Brunswick qui permet d'assurer la pérennité de la communauté ainsi que son développement; des centres d'accueil et d'accompagnement pour les nouveaux arrivants francophones adéquatement financés pour assurer une intégration suffisante au sein de la communauté linguistique française; des centres d'accueil et d'accompagnement qui offrent des services en français, qui sont distincts des centres offrant des services en anglais et qui sont suffisamment financés pour que les services en français soient de qualité égale à ceux offerts en anglais.

En gardant cela en tête, nous encourageons fortement le Comité sénatorial permanent des langues officielles à recommander au gouvernement du Canada de négocier avec le Nouveau-Brunswick un accord qui respecte la spécificité linguistique et constitutionnelle de la seule province officiellement bilingue du pays. À cet égard, il doit, notamment, consulter le gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi que les représentants appropriés des communautés linguistiques

five-year agreement on support for the distinct educational and cultural institutions of those communities to ensure their protection and promotion. That five-year agreement should focus on primary and secondary education, early childhood, post-secondary education, health and, of course, immigration.

In short, as we have seen in the recent decision on the process for appointing a unilingual anglophone Lieutenant Governor, New Brunswick enjoys a unique linguistic and constitutional specificity in this country. This fact can no longer be concealed by our federal or provincial decision-makers. Instead it must be reflected in all aspects of society, including immigration.

I appeal to your courage and sense of responsibility as statesmen and stateswomen. A bright future lies ahead for Canada and Acadie. We are at a veritable crossroads. It is up to you to decide the direction of this major Canadian project and its distinct implementation within our language minority communities.

Thank you and good evening. I will be pleased to respond to your questions and comments.

The Chair: Mr. Doucet and Mr. Jolin, thank you for your presentations. We will now proceed to questions from the senators, and I would remind you that we will allow five minutes including question and answer. I would also ask both colleagues and witnesses to be succinct in their comments.

Senator Poirier: Thanks to the witnesses for being with us. We are pleased to have you here. My first question is for Mr. Doucet. I would like to understand what's happening on the ground. You referred in your remarks to a figure of 14% of new immigrants in a certain year who were francophones and another figure for another year. What's the situation in Acadie? What are the biggest obstacles in our Acadian communities right now? How much of this percentage of immigrants is still with us now? Are we retaining those we recruit?

Mr. Doucet: As long as the francophone immigration percentage is below the 33% demographic weight of the francophone community, it's an assimilation target. At the SANB and in many civil organizations, we have always said that immigration will stop helping us the second immigration is centralized in the federal government and not decentralized to the provinces with specific linguistic characteristics as in Quebec. When we consider the linguistic specificity of New Brunswick, which is the only bilingual province in Canada, we, in Acadie and New Brunswick, as a provincial state, should have

française et anglaise de cette province, et négocier avec eux l'adoption d'un accord quinquennal sur l'appui à fournir aux établissements d'enseignement et aux institutions culturelles distinctes de ces communautés pour assurer leur protection et leur promotion. Cet accord quinquennal devrait porter sur les domaines de l'éducation primaire et secondaire, la petite enfance, l'éducation postsecondaire, la santé, et bien sûr, l'immigration.

En somme, comme nous l'avons vu dans la récente décision concernant le processus de nomination d'une lieutenant-gouverneure unilingue anglophone, le Nouveau-Brunswick détient une spécificité linguistique et constitutionnelle tout à fait particulière au pays. Cette réalité ne peut plus être occultée par nos décideurs, tant au palier fédéral que provincial : elle doit plutôt se refléter dans l'ensemble des sphères de la société, y compris l'immigration.

J'en appelle à votre courage et à votre responsabilité en tant que femmes et hommes d'État. Le futur du Canada et de l'Acadie, c'est maintenant qu'il se dessine. Nous sommes véritablement à la croisée des chemins. À vous de décider quelle direction prendra le grand projet canadien, et son itération distincte à l'intérieur de nos communautés linguistiques en situation minoritaire.

Merci et bonsoir. Je suis à votre disposition si vous avez des questions et des commentaires.

Le président : Merci beaucoup, messieurs Doucet et Jolin, de vos présentations. Nous allons passer à la période des questions et je vous rappelle que nous accordons cinq minutes pour la question et la réponse; j'invite à la fois les collègues et les témoins à être succincts dans leurs interventions.

La sénatrice Poirier : Merci à nos témoins d'être avec nous, nous vous en sommes reconnaissants. Ma première question est pour M. Doucet. J'aimerais comprendre ce qui se passe sur le terrain. Vous avez parlé lors de votre présentation de 14 % des nouveaux immigrants, une certaine année, qui étaient francophones et d'un autre chiffre pour une autre année. Quelle est la situation en Acadie? Quels sont les plus grands obstacles qui se présentent dans nos communautés acadiennes actuellement? De ce taux de pourcentage d'immigrants, combien restent chez nous actuellement? Est-ce qu'on garde ceux qu'on va chercher?

M. Doucet : Tant et aussi longtemps que le pourcentage d'immigration de langue française est au-dessous du poids démographique de la communauté linguistique française, à 33 %, c'est une cible assimilatrice; à la SANB, ainsi que dans plusieurs organismes de la société civile, nous avons toujours dit que dès la seconde où l'immigration est centralisée au fédéral et non décentralisée vers les provinces avec des spécificités linguistiques comme au Québec, cela ne nous aidera pas. Lorsqu'on se penche sur la spécificité linguistique du Nouveau-Brunswick, qui est la seule province bilingue au Canada, nous

far more immigration powers. That would improve the immigration situation since we would then have more power and more money.

Senator Poirier: As regards retention, are we keeping them?

Mr. Doucet: I don't have the figures with me to determine whether retention is going well. We often hear that immigrants come here and then move to the major cities like Toronto, Montreal and Quebec City, for example. That's the classic pattern. When the provincial state has acquired a lot more immigration powers, it will be able to ensure both the recruitment and retention of all its immigrants.

Senator Poirier: We've also heard about certain provinces such as Newfoundland and Labrador, where francophone immigrants must know English to be accepted by the province. Do you have any comments on that? Does that phenomenon also occur in New Brunswick?

Mr. Doucet: I'm going to hand it over to the Executive Director of SANB, who is also from Newfoundland and Labrador.

Ali Chaisson, Executive Director, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick: Would you please briefly repeat your question?

Senator Poirier: All right.

We've heard comments on certain criteria that might represent a challenge for minority francophones. In some provinces, such as Newfoundland and Labrador, francophone immigrants must be bilingual in order to be accepted. As immigrants, they must speak English and French.

Is it also a criterion in New Brunswick that francophone immigrants must absolutely have a command of English?

Mr. Chaisson: That's a very broad question with a lot of consequences, good and bad. There's definitely the constant danger of giving immigrants false hope. I think the only place outside Quebec where immigrants could live their lives in French without using English is probably northern New Brunswick. We published a white paper on immigration three years ago, and the interviews we conducted with a large number of immigrants clearly showed that bilingualism is an intrinsic aspect of their ability to integrate. It's definitely less important in northern New Brunswick, but you have to speak English if you're ordering

devrions, en Acadie et au Nouveau-Brunswick, comme État provincial, posséder beaucoup plus de pouvoirs en matière d'immigration. Cela améliorerait toute la situation de l'immigration, puisqu'on détiendrait plus de pouvoir et plus d'argent.

La sénatrice Poirier : Est-ce qu'on les garde, en ce qui a trait à la rétention?

M. Doucet : Je n'ai pas les chiffres devant moi pour savoir si la rétention se passe bien. Souvent, on entend dire que les immigrants viennent ici et s'en vont dans les grandes villes comme Toronto, Montréal et Québec, par exemple. C'est un classique. Lorsque l'État provincial aura gagné beaucoup plus de pouvoir en matière d'immigration, il pourra assurer non seulement le recrutement, mais aussi la rétention de l'ensemble de ses immigrants.

La sénatrice Poirier : On a également entendu parler de certaines provinces, comme Terre-Neuve-et-Labrador, où les immigrants francophones doivent connaître la langue anglaise pour être acceptés par la province. Avez-vous des commentaires à cet effet? Est-ce que ce phénomène existe également au Nouveau-Brunswick?

M. Doucet : Je vais laisser la parole au directeur général de la SANB, qui est aussi originaire de Terre-Neuve-et-Labrador.

Ali Chaisson, directeur général, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick : Pouvez-vous répéter brièvement votre question?

La sénatrice Poirier : D'accord.

Nous avons entendu des commentaires au sujet de certains critères qui peuvent représenter un enjeu pour les francophones minoritaires. Dans certaines provinces, comme Terre-Neuve-et-Labrador, les immigrants francophones doivent être bilingues pour être acceptés. En tant qu'immigrants, ils doivent parler l'anglais et le français.

Est-ce un critère qui doit être respecté aussi au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire que les immigrants francophones doivent absolument maîtriser l'anglais?

M. Chaisson : C'est une question très vaste qui a beaucoup de conséquences, bonnes et mauvaises. Il est certain qu'il y a toujours un danger de vendre de faux espoirs aux immigrants. Je crois que la seule province à l'extérieur du Québec où un immigrant pourrait passer sa vie en français sans avoir à utiliser l'anglais est probablement dans le nord du Nouveau-Brunswick. Il y a trois ans, nous avons publié un livre blanc sur l'immigration, et les entrevues que nous avons effectuées auprès d'un grand nombre d'immigrants nous ont clairement démontré que la question du bilinguisme est une question intrinsèque à leur

parts from a supplier in southern New Brunswick. Professional integration, particularly in the private sector, is related to this problem.

We've noticed the problem in New Brunswick for some time in connection with language training, in that the amount of English-language training offered isn't proportional to the services provided in English. An immigrant who doesn't speak French can definitely integrate better, but the reverse isn't necessarily true. If we really want to retain immigrants, language training, especially for professional purposes, could help these people function in a second language. Consequently, it's become on a major priority.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Gagné: Thanks to the witnesses for being with us this evening.

Both of you noted that your provinces have a role to play in immigration. I know the provincial nominee program is one of the main mechanisms through which the provinces designate individuals who will immigrate to their jurisdiction. An evaluation conducted by Immigration, Refugees and Citizenship Canada acknowledges that the program makes only a limited contribution to francophone immigration.

You also noted the agreements signed between the federal government and the provinces. Can you tell us whether the agreements of your provinces include language clauses under which the governments are committed to promoting francophone immigration?

What would you suggest to improve the cooperation between IRCC and the provincial departments responsible for immigration?

Perhaps Mr. Jolin could answer the question first.

Mr. Jolin: A lot of things have been said, and I completely agree with what my colleagues have said so far.

Ontario can select immigrants, and it selected 8,350 immigrants through the program in 2020. According to the figures we have, Ontario secured 5.4% to 7% of francophone immigrants through the program from 2018 to 2020. Ontario wants to be able to select more under the program and has sought up to 13,000 immigrants. We have to work with the province to help it continue its work and aim for a target of over 5%. That's what we need because our demographic weight constantly declines by 0.2% with every census. Consequently, we have some work to do in that regard. The program's working well for us, which is why we'd like to be able to help the province select

capacité d'intégration. C'est sûr que dans le Nord du Nouveau-Brunswick, c'est peut-être moins important, mais si on commande des pièces d'un fournisseur dans le Sud du Nouveau-Brunswick, on doit parler anglais. L'intégration professionnelle, surtout dans le secteur privé, est associée à ce problème.

Cela fait longtemps que nous constatons le problème au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne la formation linguistique, à savoir que notre offre de formation en anglais n'est pas proportionnelle aux services qui sont offerts en anglais. Un immigrant qui ne parle pas français peut certainement mieux s'intégrer, mais l'inverse n'est pas forcément vrai. Si nous voulons vraiment miser sur la rétention des immigrants, la formation linguistique, surtout du point de vue professionnel, pourrait permettre à ces gens de fonctionner dans une deuxième langue. Cela devient donc une priorité importante.

La sénatrice Poirier : Merci.

La sénatrice Gagné : Merci aux témoins d'être parmi nous ce soir.

Vous avez tous les deux fait allusion au fait que vos provinces ont un rôle à jouer en matière d'immigration. Je sais très bien que le Programme des candidats des provinces est l'un des principaux mécanismes par l'entremise duquel les provinces désignent les personnes qui immigreront sur leur territoire. Une évaluation réalisée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada reconnaît que ce programme n'apporte qu'une contribution limitée en matière d'immigration francophone.

Vous avez aussi fait allusion aux ententes signées entre le gouvernement fédéral et la province. Êtes-vous en mesure de nous dire si les ententes de vos provinces comportent des clauses linguistiques qui engagent les gouvernements à favoriser l'immigration francophone?

Que suggérez-vous pour améliorer la collaboration entre IRCC et les ministères provinciaux responsables du dossier de l'immigration?

M. Jolin pourrait peut-être répondre à la question en premier.

M. Jolin : Beaucoup de choses ont été dites et je suis entièrement d'accord avec ce qu'ont dit mes collègues jusqu'ici.

Du côté de l'Ontario, la province peut choisir des immigrants, et c'est grâce au programme qu'en 2020, l'Ontario avait pu choisir 8 350 immigrants. D'après les chiffres que nous avons, l'Ontario, de 2018 à 2020, s'est assurée grâce à ce programme d'avoir de 5,4 % à 7 % d'immigrants francophones. L'Ontario demande de pouvoir choisir plus d'immigrants dans le cadre de ce programme. On a demandé jusqu'à 13 000 immigrants. De notre côté, nous devons travailler avec la province pour qu'elle continue son travail, soit de viser une cible au-delà du 5 %. C'est ce dont nous avons besoin parce que notre poids démographique ne cesse de diminuer de 0,2 % à chaque recensement. Donc, il y

more immigrants. That's an important point. Both levels of government have an extremely important coordination role to play.

In 2017, we released a white paper on francophone immigration. We'd like the community to be committed under these agreements because we have a lot to contribute on the ground. We can help by bringing the community's perspective. We hope we can further synchronize the work being done between the two levels of government. Our white paper initially outlined the inconsistency, rather than the consistency, of the work that was being done. We have a lot of work to do to improve cooperation between the two levels of government.

The Chair: Mr. Doucet, do you want to add a comment?

Mr. Doucet: Yes. Thank you for your question.

I don't think there's a language clause in the agreement between the federal government in New Brunswick because New Brunswick has made two or three attempts to increase its francophone immigration target, which has been set at 33% for many years.

As parliamentarians, you must remember that section 95 of the Constitution Act, 1867 grants authority over immigration to both the federal and provincial governments. Immigration is a joint jurisdiction. New Brunswick is the only officially bilingual province. The geopolitical role that Quebec has played with the federal government for many years has afforded it more power and funding for immigration, among other areas. In 1978, the two parties signed the Couture-Cullen agreement, which enabled them to manage immigration more thoroughly than any other province in Canada. New Brunswick would like to see that.

Mr. Jolin mentioned the contribution of the communities. A very important report was released on this matter by Jean-Maurice Simard, a former senator, who unfortunately has since died. In his more than 200-page report, he wrote that the official languages are not a jurisdiction and that they are a matter for the federal government, which therefore has a role to play to defend the French language. Since they are an area of federal jurisdiction, the government may enter into agreements directly with institutions. In immigration, the federal government, with its spending power, could sign agreements directly with institutions such as the Université de Moncton, New Brunswick's multicultural associations, SANB and the Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, which operate directly on the ground, and that would help them recruit and retain francophone immigrants.

a du travail qui doit être fait à cet égard. Ce programme fonctionne bien pour nous, c'est pourquoi nous aimerions qu'on puisse permettre à la province de choisir plus d'immigrants. C'est donc un point important. Les deux paliers de gouvernement ont un rôle de coordination extrêmement important à jouer.

En 2017, nous avons publié un livre blanc sur l'immigration francophone. Dans le cadre de ces ententes, nous aimerions que la communauté soit engagée parce que nous avons beaucoup à apporter sur le terrain. Nous pouvons travailler pour amener le point de vue de la communauté. Nous espérons que nous pourrions synchroniser davantage le travail qui est fait entre les deux paliers de gouvernement. Initialement, notre livre blanc parlait plus d'incohérence que de cohérence du travail qui était fait. Nous avons beaucoup de pain sur la planche pour améliorer la collaboration entre les deux paliers de gouvernement.

Le président : Monsieur Doucet, voulez-vous ajouter un commentaire?

M. Doucet : Oui. Je vous remercie de la question.

Pour ce qui est de l'entente entre le fédéral et le Nouveau-Brunswick, je ne pense pas qu'il y ait l'inclusion d'une clause linguistique, puisque cela fait deux ou trois fois que le Nouveau-Brunswick repousse sa cible en matière d'immigration francophone, qui est fixée à 33 % depuis plusieurs années.

En tant que parlementaires, vous devez vous rappeler que l'article 95 de la Loi constitutionnelle de 1867 donne un pouvoir au fédéral et au provincial sur le plan de l'immigration. Donc, c'est un champ de compétences partagé. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue. Le rôle géopolitique que joue le Québec depuis plusieurs années auprès du fédéral lui permet d'avoir davantage de pouvoirs et de fonds en matière d'immigration, entre autres. En 1978, ils ont signé l'Entente Couture-Cullen, qui leur accorde davantage de fonds et de pouvoirs, ce qui leur permet de mieux gérer l'immigration que toute autre province au Canada. Le Nouveau-Brunswick aimerait voir cela.

M. Jolin a parlé de la contribution des communautés. Un mémoire très important a été publié sur cette question par un ancien sénateur, M. Jean-Maurice Simard, qui est malheureusement décédé. Dans son mémoire de plus de 200 pages, il dit que les langues officielles ne sont pas un champ de compétence et que cela relève du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a donc un rôle à jouer pour défendre la langue française. Puisqu'il s'agit d'un champ de compétences fédéral, le gouvernement peut signer des ententes directement avec des institutions. Lorsqu'on parle d'immigration, le gouvernement fédéral, avec son pouvoir de dépenser, pourrait signer des ententes directement avec des établissements comme l'Université de Moncton, les associations multiculturelles du Nouveau-Brunswick, la SANB, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, qui sont directement sur

There are some extremely important concepts that should be explored. They are collective and legal levers that are available to you as parliamentarians. I encourage you to emphasize this aspect in your next report.

The Chair: I'm going to ask a question before I give Senator Dagenais the floor.

Mr. Doucet, New Brunswick has its own Official Languages Act, which is the instrument whereby it discharges its constitutional responsibilities under section 16.1.

With regard to francophone immigration, what is the province's specific responsibility for performing that constitutional obligation and how can New Brunswick achieve the desired targets?

Mr. Doucet: In 1993, when section 16.1 was entrenched, both the Legislative Assembly of New Brunswick and the Parliament of Canada voted. The onus isn't solely on the Province of New Brunswick, which, let's be honest, is very much in favour of that. The Government of Canada also has a responsibility to implement section 16.1. Yes, New Brunswick has a responsibility, but so does the federal government.

The Chair: Thank you, Mr. Doucet.

Senator Dagenais: My question is for Mr. Jolin. Correct me if I'm wrong, but it seems to me Ontario's more successful at recruiting francophone immigrants than the other provinces. Can you tell us whether Ontario selects immigrants based more on language or on greater employment opportunities that are offered? Ontario is obviously the largest province in the country. Do you monitor levels of satisfaction with French-language services that immigrants receive, or do they lean toward English services because they are faster?

Mr. Jolin: With regard to the communities, it was mentioned that the attraction [Technical difficulty] enormous amount of immigration that comes here because communities are already established. Of course, we have a government that is focused on the economy, wants to create jobs and wants to have people who can fill available jobs. That helps us in both ways because we have very good reception capacity.

As I mentioned, we have three welcoming cities. What we're trying to do there is to draw people to other places than the two major cities of Toronto and Ottawa. We have communities that are prepared to welcome people. We have communities, schools, infrastructure, community organizations and so on. I believe that

le terrain, ce qui leur permet de recruter et de retenir des immigrants francophones.

Il y a des concepts extrêmement importants à explorer. Ce sont des leviers collectifs et juridiques dont vous disposez en tant que parlementaires. Je vous invite à faire ressortir cet aspect dans votre prochain mémoire.

Le président : Je vais en profiter pour poser une question avant de donner la parole au sénateur Dagenais.

Monsieur Doucet, le Nouveau-Brunswick a sa Loi sur les langues officielles, qui est l'instrument par lequel il remplit ses responsabilités constitutionnelles en vertu de l'article 16.1.

Quand vous parlez d'immigration francophone, quelle est la responsabilité concrète de la province pour réaliser cette obligation constitutionnelle et comment le Nouveau-Brunswick peut-il atteindre les cibles souhaitées?

M. Doucet : En 1993, lors de l'enchéassement de l'article 16.1, ce n'est pas seulement l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick qui a voté, mais aussi le Parlement canadien. Le fardeau ne repose pas seulement sur la province du Nouveau-Brunswick qui est, soyons honnêtes, assez favorable. Le gouvernement du Canada a aussi la responsabilité de mettre en œuvre l'article 16.1. Oui, le Nouveau-Brunswick a une responsabilité, mais la responsabilité est aussi celle du gouvernement fédéral.

Le président : Merci, monsieur Doucet.

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Jolin. Corrigez-moi si je me trompe, mais il me semble que l'Ontario a plus de succès que les autres provinces sur le plan du recrutement des immigrants francophones. Pouvez-vous nous dire si le choix de l'Ontario est davantage lié à la langue ou aux plus grandes possibilités d'emploi offertes? Évidemment, l'Ontario est la plus grosse province du pays. Faites-vous un suivi sur le niveau de satisfaction par rapport aux services en français que reçoivent les immigrants, ou ceux-ci vont-ils vers l'anglais, car cela peut être plus rapide pour eux?

M. Jolin : Du côté des communautés, il a été mentionné que le pôle d'attraction [Difficultés techniques] énormément d'immigration qui vient ici, car il y a des communautés déjà installées. C'est certain qu'on a un gouvernement qui est orienté vers l'économie, qui veut créer des emplois et qui veut avoir des gens qui peuvent occuper les emplois disponibles. Cela nous sert dans les deux sens, parce qu'on a de très bonnes capacités d'accueil.

Comme je l'ai mentionné, on a trois villes accueillantes. Ce qu'on essaie de faire à travers cela, c'est d'amener les gens ailleurs que dans les deux grands pôles de Toronto et d'Ottawa. Il y a des communautés qui sont prêtes à accueillir les gens. Il y a des communautés, des écoles, des infrastructures, des

70% of francophone immigration outside Quebec goes to Ontario. However, if you look at the number of people we receive through immigration, we're still well below the Ontario target, which is 5%. According to the most recent statistics, we receive 1.97% of immigrants. We're losing demographic weight from one census to the next, which is why we entirely agree with the target that the Fédération des communautés francophones et acadienne has set, starting at 12% in 2023 and rising until we return to our 2001 demographic weight. Otherwise it will be extremely difficult for the communities to continue operating.

Nevertheless, there are several communities with a high concentration of francophones. To the west, there's Sudbury. To the north, a number of communities have a significant French-speaking population. There is currently a shift in eastern francophone communities. Eastern Ontario has always been a bastion of the Ontario francophonie, percentage wise. Things are changing slowly, but steadily. Within seven or eight years, greater Toronto and central and southwestern Ontario will be the largest bastion of the French language in Ontario. That's saying a lot, given that there are currently 744,000 Franco-Ontarians and 1.5 million people who speak French. So yes, we are getting a lot of people, but in comparison to immigration throughout Ontario, we are well short of our targets and we need to work harder to meet them.

Senator Dagenais: You mentioned governments. Premier Ford is currently, as we know, in an election campaign and is committed to the idea of the federal government lowering child care expenses. How will the \$13.2 billion that Ontario will receive be used for child care services in French? Will it be in proportion to the demographic weight of francophones?

Mr. Jolin: Our objective is definitely to ensure that the percentage of the money distributed for child care will have a francophone focus and that francophones will receive an appropriate share for their day care centres. This is certainly one of the objectives of the Assemblée de la francophonie de l'Ontario, the AFO, which works very closely with the Ministry of Francophone Affairs. I believe that they are receptive to our interests.

The main barrier we are facing is, I think, the shortage of staff. Everywhere in Ontario, for anglophones and francophones, in every sphere of activity, whether the private sector, or government and non-profit agencies, staff shortages are having a serious impact. That's why we definitely need francophone immigration to fill these positions, because there is definitely no shortage of jobs in French-speaking Ontario. So from that standpoint, we will closely monitor the rollout, and the money

organisations communautaires, et cetera. Je crois que quelque 70 % de l'immigration francophone hors Québec va en Ontario. Par contre, si on regarde la quantité de gens qu'on reçoit au moyen de l'immigration, on est toujours bien en dessous de la cible de l'Ontario, qui est de 5 %. Selon les dernières statistiques, nous recevons 1,97 % des immigrants. D'un recensement à l'autre, on perd du poids démographique, c'est pourquoi on est entièrement d'accord avec l'objectif que s'est donné la Fédération des communautés francophones et acadienne, en partant à 12 % à compter de 2023 et en augmentant ce pourcentage jusqu'à ce qu'on retourne au poids démographique de 2001. Sans cela, il sera extrêmement difficile pour les communautés de continuer à fonctionner.

Cela dit, on a plusieurs communautés très francophones. Par exemple, dans l'Ouest, il y a Sudbury. Vers le nord, on a des communautés de bon volume de francophonie. Ce qu'on voit présentement, c'est qu'il y a un déplacement de la francophonie de l'Est. L'Est de l'Ontario a toujours été le bastion de la francophonie en Ontario, en pourcentage. Ce qu'on voit, c'est que cela change lentement, mais graduellement. D'ici sept ou huit ans, ce sera le Grand Toronto et le Centre-Sud-Ouest qui sera le plus gros bastion de francophonie en Ontario. Cela en dit beaucoup, si l'on tient compte du fait que nous sommes actuellement 744 000 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens et 1,5 million de personnes parlant le français. Donc oui, on reçoit beaucoup de monde, mais par rapport à l'immigration qui arrive de toutes parts en Ontario, on est bien en deçà de nos cibles et il faut travailler pour les atteindre.

Le sénateur Dagenais : Vous avez parlé des gouvernements. On sait que le premier ministre Ford, actuellement, est en campagne électorale, et qu'il a adhéré à la proposition du gouvernement fédéral de diminuer les frais de garde d'enfants. Dans quelle mesure les 13,2 milliards de dollars que l'Ontario va recevoir seront-ils utilisés pour des services de garde en français? Est-ce que cela sera proportionnel au poids démographique des francophones?

M. Jolin : C'est certainement l'objectif qu'on s'est donné, de s'assurer que le pourcentage de l'argent qui sera distribué justement pour la garde d'enfants aura une lentille francophone et que les francophones auront leur part des garderies francophones. Évidemment, c'est un objectif de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO). On travaille très étroitement avec le ministère des Affaires francophones. Je crois que nous avons une bonne écoute.

Notre principal obstacle, je crois, sera la question de la pénurie de personnel. Partout en Ontario, que ce soit chez les anglophones ou les francophones, dans toutes les sphères, autant dans le secteur privé que gouvernemental et les organismes sans but lucratif, la pénurie de personnel frappe très durement. C'est pourquoi on a absolument besoin de l'immigration francophone pour pourvoir ces postes, car ce n'est pas ce qui manque en Ontario français. Donc, en ce sens, on va suivre attentivement le

trail, and will work with the government to make sure that francophones receive their fair share for day care centres.

The Chair: Thank you, Mr. Jolin.

Senator Clement: Good evening to the witnesses, and thank you for your presentations and your replies.

I'm from Cornwall, in eastern Ontario. We were rather disappointed when the government chose other locations as special immigration areas, including Hawkesbury, but we continued to move ahead at the community level in order to become a welcoming community that can attract immigrants.

The downside is that new Canadians find the process complicated and that there is a lack of clarity. Where do you go for assistance? How can you feel welcome when you have to knock on one door after another?

I have two questions for any of the witnesses who would like to answer them. First, could the concept of the Pearson Airport's new French-speaking immigrant kiosk be extended to other airports or venues? It helps a lot and gives people a feeling of belonging to a community.

Secondly, are the universities and colleges fully partnering with governments to attract students? Here again, are people still working in silos, and do the universities have their own plans for attracting international students? Could you comment on that?

Mr. Jolin: Thank you for the question. I'm aware of all the work you've been doing with respect to immigration in Cornwall to attract and integrate families.

Senator Clement: Thank you, Mr. Jolin.

Mr. Jolin: I was impressed by these initiatives.

The Pearson kiosk was launched as a pilot project. The 200 newcomers a month that it receives are helped in all sorts of ways. I believe it's a success. I would definitely like to see a program like this in Ottawa, for example, so that this kind of reception and welcoming service could direct people to the appropriate locations.

At the community level, much remains to be done. Some organizations specialize in welcoming and helping people when they arrive. There are three francophone immigration network organizations in Ontario. There is one for the southwest, one for the north and one for the east. Part of their mandate is to work with organizations to be more welcoming. There is still a lot of work to do. The pandemic-related research didn't help, because many volunteers were working with these organizations to help with the reception process. They directed people to the right location when they arrived and helped them integrate into the

déroulement, on va suivre le cheminement de l'argent et on va travailler avec le gouvernement pour s'assurer que les francophones auront leur part dans les garderies.

Le président : Merci, monsieur Jolin.

La sénatrice Clement : Bonsoir aux témoins, et merci pour vos présentations et vos réponses.

Mon chez-moi, c'est Cornwall, dans l'Est de l'Ontario. Nous étions pas mal déçus lorsque le gouvernement a ciblé d'autres endroits comme des zones spéciales d'immigration, dont Hawkesbury, mais on a continué et on a foncé pour faire notre chemin au niveau communautaire, pour être une communauté accueillante et attirer des immigrants.

La critique est que les nouveaux Canadiens trouvent cela compliqué et qu'il y a un manque de clarté. Où va-t-on pour avoir de l'aide? Comment se sentir accueilli si on va cogner à une porte et une autre?

J'ai deux questions pour les témoins qui veulent y répondre. Premièrement, dans le cadre du projet d'accueil Pearson, est-il possible d'élargir ce concept à d'autres aéroports ou d'autres places d'accueil? Cela aide beaucoup, pour que les gens aient un sens d'appartenance à une communauté.

Deuxièmement, est-ce que les universités et les collèges sont des partenaires à part entière des gouvernements pour ce qui est d'attirer les étudiants? Est-ce que, encore une fois, on travaille en silo, et les universités auront leur propre projet d'attraction pour les étudiants internationaux? Pouvez-vous commenter cela?

M. Jolin : Merci pour la question. Je suis au courant de tout le travail que vous avez fait en matière d'immigration, à Cornwall, pour attirer les familles et les intégrer.

La sénatrice Clement : Merci, monsieur Jolin.

M. Jolin : J'ai été impressionné par ces initiatives.

Pearson a été lancé comme un projet-pilote. Il reçoit 200 personnes par mois qui aident de toutes sortes de façons. Pour moi, c'est un succès. Il est certain que j'aimerais voir un tel programme à Ottawa, par exemple, pour qu'on puisse justement avoir ce type de réception et d'accueil pour aiguiller les gens au bon endroit.

Au niveau communautaire, il y a énormément de travail à faire. On a des organismes qui se spécialisent dans l'accueil pour aider les gens lorsqu'ils arrivent. On a trois organismes de réseau d'immigration francophone en Ontario. On en a un pour le Sud-Ouest, un pour le Nord et un pour l'Est. Une partie de leur mandat consiste à travailler avec les organismes pour favoriser l'accueil. Il reste encore du travail à faire. La recherche liée à la pandémie n'a pas aidé, car plusieurs bénévoles travaillaient avec ces organisations pour aider l'accueil. Ils dirigeaient les gens au bon endroit à leur arrivée et les aidaient à s'intégrer dans la

community. I can hardly wait for the pandemic to be over so that we can get things back on track.

To my knowledge, and Mr. Hominuk can correct me if I'm wrong, I don't believe the government did enough with the colleges and universities on recruitment strategies. It's more like every man for himself. For the launch of Université de l'Ontario français in Toronto, and Université de Hearst's highly successful international recruitment program that has continued for years, I don't think there was any cooperation of this kind.

Peter, am I wrong on this?

Peter Hominuk, Executive Director Assemblée de la francophonie de l'Ontario: To my knowledge, the information you just gave us is accurate.

Senator Clement: Thank you.

Senator Moncion: I'd like to return to what you said about partnerships, which are very important in recruiting people who want to study at Canadian French-language universities. You mentioned that Université de Hearst had been very successful. You also mentioned Université de l'Ontario français. Cité collégiale also has a program. In fact, it just received a rather large grant so that it could continue to run an office in Morocco. That's why Julien added his comment to what you just said about the fact that there was no government funding approved for this purpose. I nevertheless believe that in its \$80 million program, the federal government set aside funding for new projects. Cité collégiale appears to be doing well.

This leads me back to my question, and I'd like to hear an answer from both sides. What kinds of initiatives are there at New Brunswick universities and colleges? I'd also like you to talk about success rates. Ms. Bourgeois told us not long ago that between 1,300 and 1,400 students came from African countries. At Université de Hearst, they account for 70% of its students. There are also integration and retention challenges involved in all of these initiatives. I'd like to hear what both sides have to say about this.

Mr. Jolin: Université de Hearst has a program for international students. Its experience has shown that what attracts them most is a highly francophone setting. The second thing, according to my discussions with the rector, is that there are job opportunities for students when they are attending the university. The graduation rate is very high, somewhere between 85% and 90%. Almost 100% of the students who attended the university remained in Ontario and 50% remained in Hearst. This is extremely important for a community looking for skilled staff. In the long run, when one person comes, that person will

communauté. J'ai hâte de sortir de la pandémie et que ce dossier puisse enfin reprendre du poil de la bête.

À ma connaissance, et M. Hominuk me corrigera si je me trompe, je ne crois pas que le gouvernement soit engagé auprès des collèges et des universités pour ce qui est des stratégies de recrutement. On procède plutôt chacun pour soi. Que l'on pense à l'Université de l'Ontario français, quand elle a été lancée à Toronto, ou à l'Université de Hearst et à son programme de recrutement international, qui depuis des années connaît beaucoup de succès, je ne crois pas qu'il y ait une collaboration à cet effet.

Peter, pouvez-vous me corriger?

Peter Hominuk, directeur général, Assemblée de la francophonie de l'Ontario : À ma connaissance, les informations que vous avez données sont exactes.

La sénatrice Clement : Merci.

La sénatrice Moncion : J'aimerais revenir à votre réponse et aux partenariats qui sont très importants pour le recrutement de personnes qui viennent étudier dans les universités francophones canadiennes. Vous avez parlé de l'Université de Hearst, qui connaît beaucoup de succès. Vous avez aussi mentionné l'Université de l'Ontario français. La Cité collégiale a également un programme. D'ailleurs, elle vient de recevoir une subvention assez importante pour continuer d'avoir un bureau d'accueil au Maroc. C'est pourquoi Julien a ajouté ce volet, où vous venez de mentionner le fait qu'il n'existe pas de financement du gouvernement qui a été approuvé à cette fin. Je crois toutefois qu'au moyen du programme de 80 millions de dollars, le gouvernement fédéral a mis de côté du financement pour les nouveaux projets. La Cité collégiale semble donc avoir du succès.

Cela me ramène à ma question, et j'aimerais entendre une réponse des deux côtés. Quel genre d'initiatives existe-t-il dans les universités et collèges au Nouveau-Brunswick? J'aimerais aussi que vous nous parliez des taux de succès. Mme Bourgeois nous disait, il n'y a pas si longtemps, qu'entre 1 300 et 1 400 étudiants venaient des pays d'Afrique. Pour l'Université de Hearst, cela représente 70 % de la clientèle. Il y a aussi des défis associés à toutes ces initiatives pour l'intégration et la rétention. J'aimerais vous entendre, des deux côtés, à ce sujet.

M. Jolin : L'Université de Hearst a un programme orienté vers les étudiants internationaux. Selon son expérience, ce qui attire, c'est un milieu très francophone. Deuxième élément : à la suite de mes discussions avec le recteur, il y a des possibilités d'emplois pour les jeunes pendant qu'ils sont à l'université. On remarque que le taux de diplomation est très élevé, on parle de 85 % à 90 %. On a déterminé que pratiquement 100 % des étudiants qui ont fréquenté l'Université de Hearst demeurent en Ontario et 50 % demeurent à Hearst. Cet élément est extrêmement important pour une communauté qui cherche du

be followed by a brother and then a sister, leading to a francophone pipeline from Africa. The university nevertheless had to put in a lot of effort to achieve these outcomes.

Much of the effort was accomplished through the web as well, because not everyone can afford an office in Morocco. If you want to recruit students, you have to have the resources. I know that there is a visa office for students in Dakar, that it serves about 12 or 13 countries, and that some people have to travel through 6 countries to get a visa. A person has to be extremely resilient and determined to do all that in order to get a visa. I nevertheless have questions about some of the advice being given to these people once they get there. When they check a box that says they want to remain in Canada and are then told that doing so could lead to a refusal, I wonder how they are being advised on how to complete the documents required to come and study in Canada.

If we are prepared to do what's required and to take francophone immigration seriously, it's important to be there, which means having offices on site. Infrastructures are also essential for processing applications within a reasonable time period. Last Friday, when I was giving an interview, a journalist told me that 11,000 francophone immigration applications had gone through the first phase in Ontario and were on hold within the process. Clearly, not all of these applications will be accepted. But the process needs to be sped up for them.

I was surprised to learn that young students were being refused permanent residence status after being trained here and completing internships here. Employers want to hire them and they are being told that they can't stay. The process is contradictory and there's a disconnect. We don't get it. When these young people come here for their education, our goal is to keep them here, because they were trained here.

The organizations that process these applications need to be better informed. We're talking about skilled people who want to be here and contribute. There are all kinds of jobs available, and from the economic standpoint it would be beneficial to offer these jobs to young people. It's worthwhile to spend money abroad to open visa offices and hire staff to process the applications, because the applicants will be able to fill positions that nobody wants at the moment. It would generate economic growth.

Senator Moncion: I'd like to hear what the witnesses from the SANB have to say about this.

Mr. Doucet: I'm going to give the floor to Mr. Chaisson.

personnel qualifié. À la longue, on s'aperçoit qu'une personne viendra, suivront son frère, puis sa sœur, et il y a comme un pipeline francophone qui s'organise avec l'Afrique. L'université a toutefois fait beaucoup d'efforts pour arriver à ces résultats.

C'est un travail qui se fait aussi à travers le Web, car ce n'est pas tout le monde qui peut se payer un bureau au Maroc, par exemple. En ce sens, si on veut faire du recrutement d'étudiants, il faut se donner les moyens. Je sais qu'un bureau de visa se trouve à Dakar pour les étudiants et qu'il dessert environ 12 ou 13 pays, et certaines personnes doivent traverser 6 pays pour obtenir un visa. Il faut être drôlement résilient et décidé pour entreprendre ce genre de démarche dans le but d'obtenir un visa. Je me pose toutefois des questions sur l'information qu'on donne à ces personnes, une fois qu'elles sont rendues là. Lorsque ces personnes cochent la case qui dit qu'elles désirent rester au Canada et qu'on leur dit que c'est un élément de refus, je me demande comment on les conseille quand ils remplissent les documents pour venir étudier au Canada.

Si on veut se donner les moyens et être sérieux en ce qui concerne l'immigration francophone, il faut être présent, ce qui veut dire avoir des bureaux sur place. Il faut aussi se doter d'infrastructures permettant de traiter les demandes dans des délais raisonnables. Vendredi dernier, alors que je donnais une entrevue, un journaliste m'apprenait que 11 000 demandes d'immigration francophone avaient franchi une première étape en Ontario et se trouvaient en attente pour poursuivre le processus. Évidemment, ce ne sont pas toutes les demandes qui seront acceptées. Toutefois, il faut accélérer le processus pour amener ces personnes ici.

J'ai été étonné d'entendre que de jeunes étudiants se font refuser le statut de résident permanent alors qu'ils ont été formés ici et qu'ils ont fait leur stage ici. Les employeurs veulent les engager et on leur dit qu'ils ne peuvent pas rester. Le processus est contradictoire, il y a une déconnexion. Il y a quelque chose qui nous échappe. Alors que ces jeunes viennent faire leur formation ici, notre objectif est de les garder, justement parce qu'ils sont formés ici.

Les boîtes qui traitent ces demandes devraient être mieux informées. On parle de gens qualifiés qui veulent être ici et contribuer. Il y a un surplus d'emplois, et du point de vue économique, il est bon d'offrir ces emplois à des jeunes. Il vaut la peine d'investir à l'étranger pour ouvrir des bureaux de visa et engager du personnel pour traiter les demandes, car ces candidats viendront pourvoir des postes que personne ne veut occuper en ce moment. Voilà ce qui engendre la croissance économique.

La sénatrice Moncion : J'aurais aimé entendre les témoins de la SANB à ce sujet.

M. Doucet : Je vais céder la parole à M. Chaisson.

Mr. Chaisson: Thank you. This is a very interesting discussion. I won't attempt to summarize the comments made by Mr. Jolin, my colleague from Ontario. The SANB prepared a white paper on francophone immigration, and an organization chart. Any reasonable and intelligent person who looks at the chart would come to the conclusion that the structure was designed to make sure that things would not work.

The expression "faire société" is frequently used in Acadie to describe the blueprint for Acadie as a society founded on humane concepts. To use my colleague's expression, there is a disconnect. We exploit our immigrants, while failing to consider that they are human beings with dreams and aspirations. It would appear that Canada's federal and provincial immigration policies fail to factor in societal considerations of this kind.

The irony is that at most of Canada's consulates and embassies abroad, the ability to communicate in French is generally poor. A chef in Sydney, Australia, who has just lost his job and would like to work in St. Boniface with Franco-Manitobans will encounter a number of problems. If the people at Canada's consulate or embassy in Australia don't take the time to properly advise applicants because they don't speak French, the dice will be loaded from the start.

To return to Pearson Airport, it was a pilot project and the experiment deserves to be tried in most airports where there are numerous immigration agencies, including Halifax, where many direct European flights land. So the answer is yes. It's definitely important to repeat that pilot project.

I'd like to reassure you and confirm something. As long as IRCC's immigration funding formulas are based on successful models, remote regions will never be able to improve their immigration status. The regions that benefited from immigration, in places near Montreal, Toronto and Vancouver, are doing very well and will continue to do so. As Mr. Jolin said, their circumstances will continue to improve.

However, for regions that did not benefit from immigration, the funding models will make sure that they never close any existing gaps, particularly in rural areas.

I believe that IRCC's public policies have a lot of ground to make up. The time has come for these policies to address the idea of an equitable society with a view to closing the gap in certain regions. While it's all very well for some regions to have received funding to open new recruitment offices abroad, other regions require funds to help them maintain their reception

M. Chaisson : Merci. Je trouve la discussion très intéressante. Je ne veux pas paraphraser les commentaires de mon collègue de l'Ontario, M. Jolin. La SANB a produit un livre blanc sur l'immigration francophone et un organigramme. Toute personne raisonnable et sensée, en regardant ce graphique, en arrivera à la conclusion que cette structure est conçue pour faire en sorte que les choses ne fonctionnent pas.

Il y a une expression que l'on utilise souvent en Acadie, c'est qu'on aimerait « faire société ». Il y a le projet de société acadienne qui est fondé avant tout sur des notions d'humanité. Pour reprendre l'expression de mon collègue, il y a une déconnexion. On instrumentalise nos immigrants, et en même temps, on ne prend pas en considération le fait que ces personnes sont des êtres humains qui ont des aspirations et des rêves. On dirait que les politiques d'immigration au Canada, qu'il s'agisse du gouvernement fédéral ou des provinces, ne tiennent pas compte du processus visant à « faire société ».

Il est ironique de voir que dans la plupart des consulats et des ambassades du Canada à l'étranger, la capacité linguistique en français est généralement médiocre. Le chef cuisinier à Sydney, en Australie, qui vient de perdre son emploi et qui aimerait venir cuisiner à Saint-Boniface, chez les Franco-Manitobains, va se heurter à certains problèmes. Si les gens du consulat ou de l'ambassade du Canada en Australie ne prennent pas le temps de bien diriger ces candidats parce qu'ils ne parlent pas français, le processus sera défavorable du début à la fin.

Pour revenir à l'aéroport Pearson, il s'agissait d'un projet pilote, et cette expérience mérite d'être répétée dans la plupart des aéroports où il y a un taux élevé d'agences d'immigration, à Halifax, entre autres, qui reçoit des vols directement d'Europe. Donc oui, c'est manifestement important que ce projet pilote soit répété.

Je tiens à vous rassurer et à confirmer une chose : tant et aussi longtemps qu'il y a des formules de financement d'immigration à IRCC basées sur les modèles de réussite, les régions éloignées ne pourront jamais améliorer leur situation face à l'immigration. Les régions qui ont connu les avantages de l'immigration, en l'occurrence les régions autour de Montréal, Toronto et Vancouver, se portent très bien, et vont continuer à bien se porter. Comme le disait M. Jolin, leur situation va continuer de s'améliorer.

Par contre, pour les régions qui n'ont pas connu les fruits de l'immigration, les modèles de financement font en sorte qu'elles ne peuvent réduire l'écart qui existe, et c'est encore plus difficile en région rurale.

Je pense qu'il y a un sérieux travail de rattrapage à faire, mais à l'intérieur des politiques publiques que véhicule IRCC. Il est temps que ces politiques publiques traitent cette notion de société équitable et s'adaptent à réduire l'écart qui existe dans certaines régions. Si certaines régions ont la chance de recevoir du financement pour ouvrir des bureaux de recrutement à

centres, which are not currently meeting needs. The gap needs to be closed.

The Chair: Thank you for these comments and ideas.

Senator Mockler: Thank you, Mr. Chair. The comments from the witnesses have generated a great deal of interest. I'm sure that you will be closely monitoring all these matters, particularly in connection with the modernization of the Official Languages Act. I would be remiss if I failed to point out that the SANB is well known for defending New Brunswick's language rights. I'd like to congratulate Mr. Doucet and Mr. Chaisson. We need people like you to ensure compliance with the intent of the act and the Constitution.

Mr. Doucet, you briefly touched upon the matter of a ruling by Justice DeWare with respect to the appointment of the new Lieutenant-Governor of New Brunswick. For you and all of us, it's important to avoid causing insecurity about our approaches to immigration, particularly in connection with the modernization of the Official Languages Act.

If the federal government were to appeal Justice DeWare's decision, or to refer it to the Supreme Court, what impact might this have on New Brunswick's constitutional linguistic uniqueness, and on immigration generally?

Mr. Doucet: You no doubt recall a similar situation in New Brunswick's past with respect to language rights.

In 2002, Bernard Lord's provincial government had lost before the Court of Appeal in the *Charlebois* case. The appeal court had ruled that New Brunswick's Official Languages Act was no longer constitutional, and was inconsistent with the Canadian Charter of Rights and Freedoms, 1982. At that time, the Lord government had two options: to refer the matter to the Supreme Court or to modernize the act by changing it completely.

Under the current circumstances, I think that the federal government is facing the same debate: to refer the matter to the Supreme Court or the Court of Appeal, or to challenge an extremely clear ruling by an English-speaking judge who speaks French very well, and who has just said that the rights of New Brunswick's language community have been violated from A to Z by the appointment of a unilingual anglophone lieutenant-governor.

I think that the correct political decision would be to amend Bill C-13 to include a provision stating that future lieutenant-governor appointees would have to be bilingual. That's clear to us.

l'étranger, tant mieux pour elles, à condition que les autres régions reçoivent de l'argent pour les aider à soutenir leurs centres d'accueil qui, pour le moment, n'arrivent pas à répondre aux besoins. Il y a un écart qu'il faut réduire.

Le président : Merci pour ces commentaires et ces réflexions.

Le sénateur Mockler : Merci, monsieur le président. Les commentaires des témoins ont suscité beaucoup d'intérêt. Je suis certain que vous suivez tous ces dossiers de très près, surtout dans l'esprit de la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Je m'en voudrais de passer sous silence le fait que la SANB est reconnue pour défendre les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick. Messieurs Doucet et Chaisson, je vous félicite. On a besoin de gens comme vous pour faire respecter l'esprit de la loi et de la constitution.

Monsieur Doucet, vous avez touché un peu à la question d'une décision prise par la juge DeWare concernant la nomination de la nouvelle lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick. Pour vous comme pour nous tous, il ne faut pas créer d'insécurité au sujet de nos approches en matière d'immigration, surtout dans l'esprit de la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Si le gouvernement fédéral porte en appel la décision de la juge DeWare ou décide de faire un renvoi en Cour suprême, quel impact cela pourrait-il avoir sur la spécificité linguistique constitutionnelle du Nouveau-Brunswick, et sur l'immigration dans son ensemble?

M. Doucet : Je pense que vous vous souviendrez d'une situation semblable qui s'est produite dans l'histoire du Nouveau-Brunswick dans le contexte des droits linguistiques.

En 2002, le gouvernement provincial de Bernard Lord venait de perdre à la Cour d'appel dans l'affaire *Charlebois*. La Cour d'appel avait statué que la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick n'était plus constitutionnelle, ne s'alignait pas avec la Charte canadienne des droits et libertés de 1982. À ce moment-là, le gouvernement Lord avait deux choix : envoyer l'affaire à la Cour suprême ou moderniser la loi — la changer complètement.

Dans la situation présente, je pense que le gouvernement fédéral fait face au même débat : renvoyer la question à la Cour suprême ou à la Cour d'appel, ou contester une décision extrêmement claire, écrite par une juge anglophone qui parle très bien français, et qui vient de dire que les droits de la communauté linguistique du Nouveau-Brunswick ont été violés de A à Z en raison de la nomination d'une lieutenant-gouverneure unilingue anglophone.

Je pense que la décision politique doit être d'amender le projet de loi C-13 afin d'y inclure une disposition indiquant que les prochains lieutenants-gouverneurs à être nommés auront l'obligation d'être bilingues. C'est clair pour nous.

Of course, obtaining a contrary interpretation from the Court of Appeal and the Supreme Court with respect to section 16.1 would be harmful to New Brunswick's Acadian community. In the immigration context, section 16.1 is an extremely important instrument for the provincial government and the two linguistic communities. Section 16.1 of course stems from the Act Recognizing the Equality of the Two Official Linguistic Communities in New Brunswick, adopted thanks to the tireless efforts of Mr. Jean-Maurice Simard and Mr. Richard Hatfield, following the Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick (CONA), held in 1979 in Edmundston, in a historic vote by Acadian delegates in favour of creating an Acadian province.

So section 16.1 is a provision whose purpose is to bring New Brunswick's two official linguistic communities together. If the federal government were to appeal this decision, it would amount to challenging the societal harmony resulting from section 16.1.

Senator Mockler: Mr. Doucet, Bill C-13, tabled on March 1 by the Minister of Official Languages, is about francophone immigration. If the bill is adopted as is, what positive impact might it have on linguistic minorities in New Brunswick and the other provinces?

Mr. Doucet: One of the main demands from the SANB and several other organizations at the many consultations held in recent years on the modernization of the Official languages Act was precisely the recognition of New Brunswick's linguistic uniqueness, and harmonization with the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

If the bill is adopted as is, section 45.1 states that the federal government has an obligation to recognize the importance of government-wide coordination and to support the status of the two official languages, as well as the status of both official language communities.

When combined with the new paragraph under the interpretation heading in the act, it states that language rights must be interpreted in the light of their remedial character. When I hear "remedial character," I see a dollar sign. New Brunswick has the resources required to obtain more immigration funding powers, like those Quebec has had since the 1970s. This means that we have an unbelievable historic opportunity in Acadie—New Brunswick to administer immigration ourselves.

The Chair: Thank you very much. Mr. Doucet, to conclude, there are many organizations asking for language clauses in agreements between the federal government and the provinces. I'd like to hear what you have to say about that.

Évidemment, avoir une interprétation de la Cour d'appel et de la Cour suprême contraire à l'article 16.1 serait néfaste pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Dans le contexte de l'immigration, l'article 16.1 est un levier extrêmement important, tant pour le gouvernement provincial que pour les deux communautés linguistiques. On se rappellera que l'article 16.1 découle de la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick qui a été adoptée à la suite du travail acharné de M. Jean-Maurice Simard et de M. Richard Hatfield, et cette loi découle de la Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick (CONA) qui s'est tenue en 1979, à Edmundston, lors d'un vote historique des délégués acadiens visant la création d'une province acadienne.

L'article 16.1 est donc une disposition qui vise à rassembler les deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick. Si le gouvernement fédéral en appelle de cette décision, c'est comme s'il venait contester cette harmonie sociale qui émane de l'article 16.1.

Le sénateur Mockler : Monsieur Doucet, le projet de loi C-13, déposé le 1^{er} mars dernier par la ministre des Langues officielles, touche l'immigration francophone. Si le projet de loi est adopté dans son état actuel, quel pourrait être l'impact positif pour la minorité linguistique du Nouveau-Brunswick et celle des autres provinces?

M. Doucet : Une des demandes principales de la SANB et de plusieurs organismes lors des multiples consultations tenues ces dernières années sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles était justement la reconnaissance de la spécificité linguistique du Nouveau-Brunswick, donc une harmonisation avec la Charte canadienne des droits et libertés.

Si le projet de loi est adopté tel quel, l'article 45.1 stipule que le gouvernement fédéral a l'obligation de reconnaître l'importance de la collaboration entre les gouvernements et doit appuyer le statut des deux langues officielles ainsi que le statut des deux communautés linguistiques officielles.

Si on arrive cela avec le nouvel alinéa qui se trouve dans l'interprétation de la loi, il est mentionné que les droits linguistiques doivent être interprétés en fonction de leur caractère réparateur. Lorsque j'entends « caractère réparateur », je vois un signe de dollar. Le Nouveau-Brunswick a les outils pour avoir plus de pouvoirs et de financement en matière d'immigration, comme le Québec le fait depuis les années 1970. Nous avons une opportunité historique incroyable, en Acadie—Nouveau-Brunswick, pour gérer nous-mêmes l'immigration.

Le président : Merci beaucoup. Monsieur Doucet, en conclusion, il y a de nombreux organismes qui revendiquent des clauses linguistiques dans les ententes entre le fédéral et les provinces. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

For New Brunswick, given the many factors you've just mentioned, how important is it to include language clauses in Bill C-13?

Mr. Doucet: It's clearly very important. But the fact that we have a minority government should not be overlooked. There is nothing to guarantee that the bill as it is currently worded would be adopted.

One thing that worries us at the SANB is that the departments have already begun consultations on the Action Plan for Official Languages.

But until the bill has received Royal Assent, the departments will not engage in any consultations unless the wording has been adopted. I therefore believe that the language clauses could be included in the regulations rather than the bill. It's clear that they are essential, but they won't have been lost simply because they are not in Bill C-13.

The Chair: On behalf of the committee members, I'd like to thank you for your testimony. You are playing a very important role on behalf of the francophonie.

That's the end of today's meeting. Thank you, have a pleasant evening and I look forward to seeing you soon.

(The committee adjourned.)

Quand vous pensez au Nouveau-Brunswick, aux éléments que vous venez de mentionner, quelle est, d'après vous, l'importance d'inclure des clauses linguistiques dans le projet de loi C-13?

M. Doucet : C'est évidemment très important. Cependant, il ne faut pas oublier que nous avons un gouvernement minoritaire. Rien n'assure l'adoption du projet de loi tel qu'il est libellé.

Sincèrement, une de nos craintes, au SANB, est que les ministères aient déjà commencé leurs consultations au sujet du Plan d'action pour les langues officielles.

Toutefois, tant et aussi longtemps que le projet de loi n'aura pas reçu la sanction royale, les ministères ne tiendront pas de consultations si les libellés ne sont pas encore adoptés. Je pense donc qu'en ce qui concerne les clauses linguistiques, elles pourraient être incluses dans les règlements plutôt que dans le projet de loi. Il est donc évident qu'elles sont essentielles, mais elles ne seront pas perdues si elles ne figurent pas dans le projet de loi C-13.

Le président : Au nom des membres du comité, je vous remercie de vos témoignages. Vous êtes des acteurs très importants pour la francophonie.

Cela met fin à la réunion d'aujourd'hui. Je vous remercie, je vous souhaite une bonne soirée et à bientôt.

(La séance est levée.)
